



Goodfood (TSX : FOOD) est une marque canadienne de premier plan issue du monde numérique et qui offre des solutions de repas et permet la livraison de ces repas et de produits complémentaires frais facilitant pour les clients à l'échelle du Canada la dégustation de délicieux mets à la maison chaque jour.

L'équipe de Goodfood travaille au développement de la marque de produits alimentaires millénaire la plus appréciée au Canada avec pour mission de créer des expériences qui suscitent de la joie et qui aident notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine.

Les clients de Goodfood ont accès à des produits uniques frais et délicieux ainsi qu'à des prix exclusifs rendus possibles grâce à son équipe culinaire de classe mondiale ainsi qu'à ses infrastructures et technologies sans intermédiaire. Goodfood a à cœur de créer un lien entre ses fermes partenaires et fournisseurs et les cuisines de ses clients tout en éliminant le gaspillage de nourriture et les frais généraux de vente au détail onéreux.

Les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec). La Société dispose aussi d'installations de production situées au Québec et en Alberta.



2023

SURVOL DE L'ENTREPRISE



Le tableau qui suit présente un résumé de nos installations exploitées actuellement:

	Nombre d'installations total	Bureaux administratifs	Centres de fabrication	Installations de traitement des commandes
Grand Montréal (Québec)	1	X	X	X
Grand Toronto (Ontario)	2	X		X
Calgary (Alberta)	1		X	X

1.Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion..

2

Centres de fabrication

780

EMPLOYÉS

116 000

CLIENTS ACTIFS TRIMESTRIELS¹

169 M \$

PRODUITS

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

SUR 3 ANS

Pour les exercices clos les	2 septembre 2023	%Δ	3 septembre 2022	%Δ	31 août 2021
Résultats d'exploitation					
Produits	168 558	(37 %)	268 586	(29%)	379 234
Bénéfice brut	65 380	(4 %)	68 055	(41%)	116 094
BAIIA ajusté ¹	4 695		(40 721)		(15 306)
Perte nette, représentant le résultat global	(16 463)		(121 761)		(31 792)
Perte par action, de base et diluée	(0,22)		(1,62)		(0,45)
Données opérationnelles					
Marge brute	38,8%	13,5 pp	25,3%	(5,3) pp	30,6%
Marge du BAIIA ajusté ¹	2,8%	18,0 pp	(15,2%)	(11,2) pp	(4,0)%
Situation financière					
Trésorerie ²	24 925		36 885		125 535
Immobilisations corporelles	11 026		18 408		33 367
Total des actifs	57 808		129 848		255 262
Total de la dette ³	4 036		11 743		21 351
Total des débetures convertibles ⁴	47 119		32 643		6 466
Capitaux propres	(23 442)		(11 178)		97 875
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes					
Activités d'exploitation	(9 350)		(58 981)		(16 358)
Activités d'investissement	1 960		(37 671)		(18 012)
Activités de financement	(4 570)		8 002		55 503

1. Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.

2. Comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3. Comprend la partie courante de la dette à long terme.

4. Comprend les composantes passif et capitaux propres des débetures convertibles.



LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires,

L'exercice 2023 a été une année de transition couronnée de succès pour Goodfood et nos équipes. Dans ce contexte difficile, nous avons rapidement ancré l'entreprise dans une raison d'être plus profonde et plus résiliente. Nous avons mené à bien nos mesures de réduction des coûts, aligné notre main-d'œuvre et consolidé nos installations de sorte à soutenir notre offre actuelle. Ces changements se sont produits à un rythme effréné et ont généré un BAIIA ajusté¹ positif record pour l'exercice et des flux de trésorerie disponibles¹ positifs pour le troisième trimestre. En nous appuyant sur ces assises solides, nous demeurons déterminés à bâtir la meilleure et la plus rentable plateforme de produits alimentaires livrés à la maison au Canada, et notre volonté de susciter la joie dans les cuisines de nos clients et d'être les maîtres de notre destin reste inébranlable.

Jeter les bases d'une rentabilité pérenne

Après une année éprouvante, alors que les consommateurs se détournent du commerce électronique, l'exercice 2023 a été marqué par des niveaux records de rentabilité : la marge brute a atteint un sommet de 38,8 %, le BAIIA ajusté¹ positif a culminé à 5 millions de dollars, un record, et les flux de trésorerie disponibles¹ ont été nettement plus élevés, grâce à une augmentation de 87 millions de dollars par rapport à l'exercice 2022. Les améliorations opérationnelles et les révisions de prix ont joué un rôle déterminant dans nos résultats sans précédent, et nous sommes heureux de vous annoncer que nos efforts diligents ont permis de dégager d'excellents résultats. Voici les points saillants :

- Nous avons réduit notre empreinte, ce qui a mené à la résiliation de 12 contrats de location et à la consolidation de la production dans deux installations, à Montréal et à Calgary.
- Nous avons aligné notre main-d'œuvre à la taille de la Société, ce qui a mené à une réduction importante de l'effectif.
- Nous avons mené à bien les initiatives du projet Blue Ocean afin de réaliser des gains d'efficacité dans le but d'améliorer notre marge brute et notre BAIIA ajusté¹ et de jeter les bases qui permettront de générer de manière pérenne des flux de trésorerie positifs et une croissance rentable à long terme.
- Nous examinons et ajustons continuellement nos prix de vente en fonction de la conjoncture économique actuelle.

1. Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.



LETTRE AUX ACTIONNAIRES

- Nous améliorons continuellement notre gestion du fonds de roulement, notamment grâce à une gestion des stocks juste-à-temps de nos repas prêts à cuisiner.
- Nous avons dégagé une marge brute record grâce à une amélioration de 13,5 points de pourcentage par rapport à l'exercice 2022, du fait des initiatives décrites ci-dessus et d'une exécution rigoureuse.
- Nos frais de vente et charges générales et administratives ont diminué de 50 millions de dollars.
- Nous avons dégagé un BAIIA ajusté¹ positif record au cours de l'exercice 2023 et avons amélioré considérablement nos flux de trésorerie disponibles¹.

Obsession pour le client

Au cours de cette année, nous avons partagé des informations clés sur les clients qui orientent notre feuille de route à long terme pour accroître constamment notre proposition de valeur client, créant ainsi une base de clients de plus en plus fidèle tout en développant soigneusement notre marché cible adressable pour répondre aux besoins de nouveaux segments de clientèle.

Tout d'abord, les professionnels occupés et les familles recherchent de plus en plus des repas délicieux et nutritifs qui peuvent être préparés en quelques minutes. Avec cela à l'esprit, nous avons élargi notre assortiment de recettes à faible teneur en glucides, intelligentes en calories, keto, paleo et riches en protéines de 50 %, dont beaucoup peuvent être préparées en moins de 20 minutes. Nous avons noué des partenariats avec des ambassadeurs de marque clés pour amplifier l'initiative, notamment le capitaine des Canadiens de Montréal, Nick Suzuki, et avons associé certains des nouveaux repas à l'introduction de protéines meilleures pour la santé, telles que du bœuf biologique, du bison nourri à l'herbe et de la truite arc-en-ciel.

Par la suite, nous constatons une forte demande de la part des clients recherchant des expériences qui suscitent la joie tout en offrant une alternative aux options de restaurants coûteux. Pour répondre à cela, nous avons sélectionné des partenariats spécifiques pour nos clients, notamment des repas exclusifs co-créés avec le restaurant St. Lawrence à Vancouver, étoilé par le guide Michelin, pour proposer des plats tels que le Poulet Piccata Citronné avec Fettuccines Frais et Brocolis Rôtis à l'Ail aux foyers de nos clients. Une autre innovation passionnante que nous avons présentée à nos clients cet automne est notre nouvelle gamme de recettes pour friteuses à air en partenariat avec Ninja, l'une des principales marques de friteuses à air au Canada.

1.Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.



LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Pour l'avenir, nous sommes convaincus qu'en restant concentrés sur la croissance constante de notre proposition de valeur client, nous pouvons accroître nos flux de trésorerie.

Accent porté en continu sur la croissance rentable constante

Pour la suite, nous reconnaissons que la trésorerie demeure primordiale et nous sommes des plus motivés à accroître davantage nos flux de trésorerie. L'accroissement du chiffre d'affaires joue un rôle important dans l'atteinte de la croissance de la rentabilité, et nous entendons favoriser cet accroissement au moyen des principaux moteurs de croissance suivants :

- Croissance de la clientèle : générer des économies de coûts en matière d'acquisition de clients afin de permettre l'ajout de clients à la plateforme de Goodfood et de continuer d'effectuer des investissements dans notre offre numérique pour rehausser l'expérience client en réduisant la friction et en améliorant la convivialité.
- Intensification de la fréquence des commandes en offrant une plus grande variété de produits et une personnalisation accrue, une diversité de recettes et d'ingrédients, des partenariats avec des restaurants de première catégorie, et en séduisant nos membres les plus loyaux (et les plus rentables) par le biais de notre programme VIP.
- Augmentation de la taille des paniers : élaborer un ensemble différencié de prêts-à-cuisiner, de plats prêts-à-manger et de produits complémentaires, mettre en place des ventes incitatives et offrir sous peu la personnalisation.
- Durabilité : prioriser des options respectueuses de la planète -ingrédients parfaitement portionnés réduisant le gaspillage alimentaire, une chaîne d'approvisionnement supprimant les intermédiaires de la ferme à la table de cuisine, la compensation des émissions de carbone liées aux livraisons, et l'introduction d'innovations d'emballage qui nous ont permis de retirer l'équivalent de 2,4 millions de sacs en plastique de nos livraisons chaque année.

Compte tenu des mesures que nous avons prises et que nous continuerons de prendre, notre exécution stratégique visant à générer de la rentabilité et des flux de trésorerie continue à donner des résultats, comme en témoigne l'amélioration constante du BAIIA ajusté¹ et des flux de trésorerie. Une croissance rentable, de concert avec nos efforts incessants pour cultiver nos relations avec la clientèle, demeure notre priorité absolue. L'équipe de Goodfood est entièrement tournée vers le développement et la croissance de la marque millénaire la plus appréciée au Canada.

1. Paramètre ou mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et qui pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.



LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Par-dessus tout

Nos résultats records pour l'exercice sont le fruit du dévouement et du travail acharné de notre équipe incroyable. La voie que nous continuons de tracer pour retrouver la rentabilité ne serait pas possible sans l'apport inestimable de notre équipe, tant dans les moments favorables que les périodes plus difficiles. À tous les Goodfoodies, nous tenons à vous remercier pour votre travail acharné, votre résilience et votre dévouement au cours de la dernière année. Notre capacité à effectuer une transition réussie vers la rentabilité tout au long de l'exercice et à jeter les bases pour prospérer au cours des prochaines années a aussi été alimentée par la confiance de nos principaux actionnaires, de nos clients, des membres de notre conseil d'administration, de nos fournisseurs et des autres parties prenantes. Permettez-nous de vous dire à quel point nous apprécions votre confiance et votre soutien.

Au fil des ans, nous sommes demeurés fidèles à l'objectif qui guide notre marque et nos produits. Notre objectif principal est de susciter la joie en faisant de la cuisine et des repas une expérience amusante, excitante et agréable, pour aider les Canadiens à vivre plus longtemps grâce à une alimentation équilibrée et saine, et de vivre sur une planète en meilleure santé en offrant des produits respectueux de la planète qui sont obtenus, emballés et livrés de façon durable. Alors que nous continuons d'œuvrer pour atteindre cet objectif ambitieux, nous vous présentons nos résultats financiers pour l'exercice 2023.

Merci,



Jonathan Ferrari
Cofondateur, président
du conseil et chef de la direction



Neil Cuggy
Cofondateur, administrateur,
président et chef des opérations



CONSEIL D'ADMINISTRATION



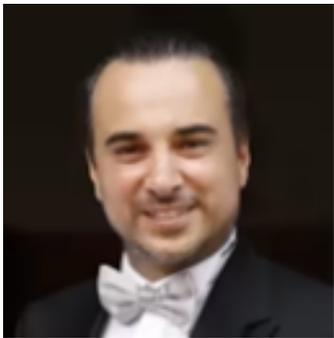
JONATHAN FERRARI

Cofondateur, président du conseil et chef de la direction



NEIL CUGGY

Cofondateur, administrateur, président et chef des opérations



JOHN KHABBAZ

Administrateur



DONALD OLDS

Administrateur



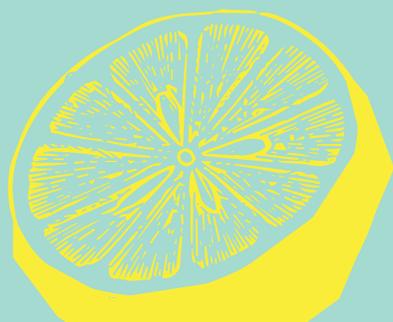
TERRY YANOFSKY

Administrateur





RAPPORT DE GESTION



EXERCICE CLOS LE 2 SEPTEMBRE 2023

Rapport de gestion de

GOODFOOD MARKET CORP.

Périodes de 13 semaines et de 52 semaines closes le
2 septembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

BASE DE PRÉSENTATION	3
FAITS SAILLANTS FINANCIERS	4
INFORMATION PROSPECTIVE	6
PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	7
SURVOL DE LA SOCIÉTÉ	9
PERSPECTIVES FINANCIÈRES	10
APERÇU DE L'EXERCICE 2023	11
PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS – RAPPROCHEMENT	12
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – QUATRIÈME TRIMESTRE DES EXERCICES 2023 ET 2022	16
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICES 2023 ET 2022	17
SITUATION FINANCIÈRE	19
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	20
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	25
TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS	26
GESTION DES RISQUES FINANCIERS	26
RISQUE D'ENTREPRISE	27
ARRANGEMENTS HORS BILAN, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS	27
INSTRUMENTS FINANCIERS	28
PARTIES LIÉES	28
PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	29
DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	29
INFORMATION SECTORIELLE	29
POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE	29
JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS	30
CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES	31
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	31

BASE DE PRÉSENTATION

Ce rapport de gestion a pour but d'aider les lecteurs à comprendre l'environnement commercial, les tendances et les changements importants dans les résultats d'exploitation et la situation financière de Goodfood Market Corp. et de sa filiale (la « Société » ou « Goodfood ») pour les périodes de 13 semaines et de 52 semaines closes le 2 septembre 2023. Il doit être lu conjointement avec nos états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023. Il y a aussi lieu de se reporter au communiqué de presse de Goodfood annonçant ses résultats de la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023 qui a été publié le 22 novembre 2023. Les rapports trimestriels, le rapport annuel et la notice annuelle de la Société se trouvent sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et dans la section « Investisseurs – Information financière » de notre site Web : <https://www.makegoodfood.ca/fr/investisseurs>. Les communiqués de presse sont disponibles sur SEDAR+ et dans la section « Investisseurs – Communiqués de presse » de notre site Web.

Les états financiers consolidés annuels audités de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'information financière figurant dans le présent rapport de gestion a été tirée de ces états.

Au cours de l'exercice 2023, la Société a mené à bien ses initiatives de réduction des coûts dans le cadre du projet Blue Ocean. Ces initiatives consistaient en une révision de son exploitation et de l'ensemble de ses opérations pour réaliser des gains d'efficacité, dégager de nouveau un BALIA ajusté¹ positif et afin de jeter les bases qui permettront de générer des flux de trésorerie positifs constants et une croissance rentable à long terme.

Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire, et toutes les mentions de 2023 se rapportent à l'exercice 2023 et toutes les mentions de 2022 se rapportent à l'exercice 2022, sauf indication contraire.

Dans les présentes, les références à « nous », « notre », « Goodfood » et la « Société » renvoient à Goodfood Market Corp. et à sa filiale entièrement détenue.

Pour déterminer si une information est importante, la direction se demande si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société serait vraisemblablement influencée ou modifiée si cette information était omise ou présentée de façon inexacte, et elle communique les informations importantes en conséquence.

À moins d'indication contraire, les informations contenues dans le présent rapport de gestion sont à jour au 22 novembre 2023.

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Cette section présente un résumé de notre performance financière pour le quatrième trimestre et l'exercice 2023 par rapport aux périodes correspondantes de 2022. Nous présentons des paramètres afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance, y compris des paramètres qui ne sont pas reconnus selon les IFRS. Les définitions de ces mesures financières non conformes aux IFRS sont présentées à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion et constituent des paramètres importants à prendre en considération pour analyser notre performance. Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, selon le cas, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2023 ET DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2022

- Les ventes nettes ont diminué de 50,4 millions de dollars, ou 26 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 37,2 millions de dollars.
- La marge brute a atteint 38,2 %, soit une hausse de 9,9 points de pourcentage, et le bénéfice brut, qui s'est chiffré à 14,2 millions de dollars, stable par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en dépit du repli de 26 % des ventes nettes.
- La perte nette s'est chiffrée à 3,7 millions de dollars, soit une amélioration de 54,7 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Par suite des initiatives du projet Blue Ocean, la perte nette tient compte des coûts de réorganisation et autres coûts connexes de 0,8 million de dollars.
- La marge du BAIIA ajusté¹ s'est chiffrée à 1,9 %, ce qui représente une amélioration de 5,7 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 2,0 millions de dollars, ce qui représente une amélioration de 11,2 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹ se sont chiffrés à (1,1) million de dollars, ce qui représente une amélioration de 10,5 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le nombre de clients actifs¹ s'est établi à 116 000, comparativement à 157 000 pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DE L'EXERCICE 2023 ET DE L'EXERCICE 2022

- Les ventes nettes ont diminué de 37 %, par rapport à 268,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 168,6 millions de dollars.
- La marge brute a atteint 38,8 %, soit une progression de 13,5 points de pourcentage, et le bénéfice brut s'est chiffré à 65,4 millions de dollars, en baisse de 2,7 millions de dollars, ou 4,0 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute et le bénéfice brut comprennent une dépréciation des stocks de 1,3 million de dollars au titre de l'abandon de produits d'épicerie relatifs à Goodfood Sur Demande.
- La marge brute ajustée¹, qui exclut une charge de dépréciation des stocks de 1,3 million de dollars au titre de l'abandon de produits d'épicerie relatifs à Goodfood Sur Demande, s'est établie à 39,5 %, en hausse de 13,7 points de pourcentage, et le bénéfice brut ajusté¹ s'est chiffré à 66,7 millions de dollars, en baisse de 1,4 million de dollars, ou 2,1 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- La perte nette s'est chiffrée à 16,5 millions de dollars, par rapport à 121,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Par suite des initiatives du projet Blue Ocean, la perte nette tient compte des profits de réorganisation et autres profits connexes de 0,5 million de dollars ainsi que d'une charge de dépréciation des stocks de 1,3 million de dollars au titre de l'abandon de produits d'épicerie relatifs à Goodfood Sur Demande.
- La marge du BAIIA ajusté¹ s'est chiffrée à 2,8 %, soit une amélioration de 18,0 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 9,4 millions de dollars, ce qui représente une amélioration de 49,6 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹ se sont chiffrés à (4,5) millions de dollars, soit une amélioration de 86,6 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, y compris entre autres des informations sur nos objectifs et les stratégies que nous mettons en œuvre pour les réaliser, de même que des renseignements quant à nos croyances, nos plans, nos attentes, nos perspectives, nos hypothèses, nos estimations, et nos intentions, y compris, mais sans s'y limiter, les énoncés compris à la rubrique « Perspectives financières » du rapport de gestion. On reconnaît les déclarations prospectives à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « envisager », « prévoir », « croire » ou « poursuivre », ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel, la formulation négative de ces mots et expressions, y compris des références à des hypothèses, bien que ce ne soit pas toutes les déclarations prospectives qui englobent ces mots et expressions. Les déclarations prospectives ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la Société, ses activités, son exploitation, ses perspectives et les risques qu'elle court à un moment donné dans le contexte des tendances passées, de la conjoncture actuelle et d'événements futurs possibles; par conséquent, le lecteur est avisé que cette information pourrait ne pas se prêter à d'autres fins.

Les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et elles peuvent comporter un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont indépendants de notre volonté et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont présentés dans de telles déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les facteurs de risque suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023 disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca : des antécédents limités en matière d'exploitation, des flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'exploitation, le risque lié à la poursuite de son exploitation, l'industrie alimentaire, y compris l'inflation actuelle dans le secteur, la dette et l'incidence de celle-ci sur la situation financière, les besoins futurs en capitaux, les inquiétudes suscitées quant au contrôle de la qualité et à la santé, la conformité réglementaire, la réglementation de l'industrie, les questions de santé publique, les rappels de produits, une atteinte à la réputation de Goodfood, les perturbations dans le transport, l'entreposage et la livraison de denrées périssables, la responsabilité associée aux produits, les activités syndicales, les tendances en matière de regroupement, la possession et la protection de la propriété intellectuelle, l'évolution du secteur d'activité, la dépendance à l'égard de la direction, les centres de distribution et les réseaux de logistique, les facteurs pouvant avoir un impact sur l'atteinte des cibles de croissance, la concurrence, la disponibilité et la qualité des matières premières, la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité des membres du personnel, les interruptions et les failles en matière de sécurité en ligne, la fiabilité des centres de données, la conformité aux modalités de licences de logiciels ouverts, le risque d'exploitation et le risque assuré, la gestion de la croissance, le nombre restreint et la gamme de produits, les conflits d'intérêts, les litiges, les coûts et la disponibilité des aliments, les sinistres catastrophiques, les risques associés aux paiements des clients et des tierces parties, le fait que la Société soit accusée de violation des droits de propriété intellectuelle d'autrui, le changement climatique et les risques liés à l'environnement, ainsi que l'incapacité à maintenir des normes élevées en matière de responsabilité sociale pourraient entacher notre réputation et avoir des effets défavorables sur nos activités. Cette liste de risques susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société n'est pas exhaustive. D'autres risques que la Société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge pas importants pourraient aussi faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Bien que les déclarations prospectives contenues dans les présentes soient fondées sur des hypothèses que nous considérons comme étant raisonnables, les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier indûment puisque les résultats réels peuvent être différents de ces déclarations. Lors de la préparation des déclarations prospectives, certaines hypothèses ont été posées concernant la disponibilité des sources de financement, le rendement de l'entreprise, la conjoncture et la demande des clients.

De plus, les ventes nettes et les résultats d'exploitation pourraient être affectés par l'évolution de la conjoncture économique globale au Canada et par des pressions inflationnistes persistantes, ainsi que par les conséquences que pourraient avoir ces facteurs sur les dépenses discrétionnaires des consommateurs. La crainte d'une récession imminente, les hausses de taux d'intérêt, les perturbations constantes dans la chaîne d'approvisionnement et l'augmentation des coûts des intrants devraient avoir une incidence importante continue sur notre situation économique, ce qui pourrait peser de manière significative sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie.

Par conséquent, toutes les déclarations prospectives contenues dans les présentes sont visées par les mises en garde qui précèdent et rien ne garantit que les résultats ou les événements prévus se réaliseront ou, même s'ils sont essentiellement réalisés, qu'ils auront les conséquences et les effets prévus sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire, ou si le contexte ne l'exige autrement, les déclarations prospectives ne sont valides qu'à la date où elles sont faites, et nous déclinons toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements, des événements futurs ou autrement, sauf si la loi nous y oblige.

PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente les paramètres et les mesures financières non conformes aux IFRS qu'utilise la Société dans le présent rapport de gestion. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; donc, elles pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux IFRS constituent des renseignements additionnels en complément des mesures conformes aux IFRS et permettent de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société de notre point de vue. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de notre information financière aux termes des IFRS et elles doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés pour les périodes indiquées.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, la Société a ajouté aux paramètres les flux de trésorerie disponibles afin d'évaluer la solidité financière et la situation de trésorerie ainsi que de déterminer la trésorerie disponible pour investir dans des occasions de croissance, financer ses activités courantes et rembourser la dette. Les flux de trésorerie disponibles ajustés ont aussi été ajoutés à titre de paramètre pour évaluer la performance financière et la performance à l'égard de la situation de trésorerie sans les variations qui pourraient fausser les tendances de notre performance à l'égard de la situation de trésorerie principalement liées aux activités de réorganisation.

Paramètres	Définitions
Clients actifs	Un client actif est un client qui a passé une commande au cours des trois derniers mois. Pour plus de certitude, les clients actifs ne sont comptabilisés qu'une seule fois, même s'ils peuvent avoir commandé différents produits et passé plusieurs commandes au cours d'un trimestre. Bien que le paramètre des clients actifs ne constitue ni une mesure financière conforme aux IFRS ni une mesure financière non conforme aux IFRS, et que, par conséquent, il ne figure pas dans nos états financiers consolidés et qu'aucun rapprochement ne peut être fait entre ce paramètre et tout poste des états financiers consolidés de la Société, nous estimons que le paramètre des clients actifs est utile pour les investisseurs puisqu'il reflète les ventes nettes futures potentielles qui seront générées. La Société présente le nombre de clients actifs à l'ouverture et à la clôture de la période, arrondi en milliers.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée	<p>Le bénéfice brut ajusté se définit comme la marge brute excluant l'incidence de l'abandon des produits liés à Goodfood Sur Demande dans le cadre des initiatives du projet Blue Ocean de la Société. La marge brute ajustée correspond au pourcentage du bénéfice brut ajusté par rapport aux ventes nettes. La Société utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour évaluer sa performance d'une période à l'autre, exclusion faite de la variation attribuable aux éléments décrits ci-dessus. Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que ces paramètres constituent des mesures utiles de la performance financière pour apprécier le degré d'efficacité de la Société à l'égard de l'utilisation de ses ressources pour servir ses clients de même que pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des initiatives stratégiques comme les éléments décrits ci-dessus, et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.</p>
BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté	<p>Le BAIIA est défini comme le bénéfice net ou la perte nette, compte non tenu des charges financières nettes, de l'amortissement et de l'impôt sur le résultat. Le BAIIA ajusté se définit comme étant le BAIIA, exclusion faite de la charge liée aux paiements fondés sur des actions, de l'incidence de la dépréciation des stocks au titre de l'abandon des produits liés au service Goodfood Sur Demande, de la dépréciation des actifs non financiers et des coûts de réorganisation et autres (profits) coûts connexes aux termes du projet Blue Ocean. La marge du BAIIA ajusté se définit comme le pourcentage du BAIIA ajusté sur les ventes nettes. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures de rendement financier utiles pour évaluer la capacité de la Société de saisir les opportunités de croissance de façon rentable, de financer ses activités courantes et de rembourser sa dette. Ces mesures permettent également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente. Nous estimons également que ces paramètres constituent des mesures utiles de la performance financière pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrits ci-dessus, et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.</p>

<p>Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles ajustés</p>	<p>Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des sorties ou entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation diminuées des entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles. Cette mesure permet à la Société d'évaluer sa solidité financière et sa situation de trésorerie ainsi que la quantité de trésorerie générée et disponible pour investir dans des occasions de croissance, financer ses activités courantes et rembourser sa dette. Elle permet également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente. Les flux de trésorerie disponibles ajustés s'entendent des flux de trésorerie disponibles, exclusion faite des paiements en trésorerie effectués au titre des coûts liés aux activités de réorganisation. La Société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés sont une mesure utile pour faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente puisqu'elle fait abstraction de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrit ci-après. Nous estimons également que ce paramètre constitue une mesure utile de la performance financière et de la performance à l'égard de la situation de trésorerie pour évaluer les tendances sous-jacentes dans nos activités courantes, exclusion faite de la variation attribuable à l'incidence des éléments décrits ci-dessus, et facilite la comparaison entre les périodes de présentation.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement » du présent rapport de gestion.</p>
<p>Total de la (dette) trésorerie nette</p> <p>Total de la (dette) trésorerie nette par rapport au total de la structure du capital</p>	<p>Le total de la (dette) trésorerie nette est une mesure non conforme aux IFRS qui mesure le total de la trésorerie de la Société après la déduction du total de sa dette. Le total de la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le total de la dette comprend la partie courante et la partie non courante de la dette ainsi que la composante passif des débentures convertibles. Nous estimons que le total de la (dette) trésorerie nette est une mesure utile pour évaluer la situation financière globale de la Société et sa capacité de rembourser sa dette.</p> <p>Le total de la (dette) trésorerie nette par rapport au total de la structure du capital est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond au total de la (dette) trésorerie nette par rapport au total de la structure du capital. Le total de la structure du capital est évalué comme le total de la dette majoré des capitaux propres négatifs. Nous estimons que ce ratio financier non conforme aux IFRS est une mesure utile pour évaluer le levier financier de la Société.</p> <p>Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et de la mesure financière conforme aux IFRS la plus comparable, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.</p>

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

QUI NOUS SOMMES ET NOTRE VISION

Goodfood (TSX : FOOD) est une marque canadienne de premier plan issue du monde numérique et qui offre des solutions de repas et permet la livraison de ces repas et de produits complémentaires frais facilitant pour les clients à l'échelle du Canada la dégustation de délicieux mets à la maison chaque jour. L'équipe de Goodfood travaille au développement de la marque de produits alimentaires millénaire la plus appréciée au Canada avec pour mission de créer des expériences qui suscitent de la joie et qui aident notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine. Les clients de Goodfood ont accès à des produits uniques frais et délicieux ainsi qu'à des prix exclusifs rendus possibles grâce à son équipe culinaire de classe mondiale ainsi qu'à ses infrastructures et technologies sans intermédiaire. Goodfood a à cœur de créer un lien entre ses fermes partenaires et fournisseurs et les cuisines de ses clients tout en éliminant le gaspillage de nourriture et les frais généraux de vente au détail onéreux.

NOS ACTIVITÉS

La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec) avec des installations supplémentaires situées en Ontario et en Alberta.

Nos installations de Montréal et de Calgary servent ensemble tout le Canada, en phase avec notre stratégie pour l'avenir axée sur la consolidation de la marque Goodfood au moyen de nos plans de repas hebdomadaires et de nos produits complémentaires à l'échelle nationale, en offrant des produits d'épicerie et des produits prêts-à-manger de marque Goodfood, ainsi que sur l'accroissement de la flexibilité et de l'accès à nos produits au fil du temps.

Le tableau qui suit présente un résumé de nos installations d'exploitation au 21 novembre 2023 :

	Nombre d'installations total	Bureaux administratifs	Centres de fabrication	Installations de traitement des commandes
Grand Montréal (Québec)	1	X	X	X
Grand Toronto (Ontario)	2	X		X
Calgary (Alberta)	1		X	X

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

La mission de Goodfood est de créer des expériences qui suscitent de la joie et qui aident notre communauté à vivre plus longtemps sur une planète plus saine. Notre marque agroalimentaire jouissant d'une excellente réputation auprès des Canadiens d'un océan à l'autre, nous concentrons nos efforts sur le développement de la marque Goodfood au moyen de nos solutions de repas, notamment des prêts-à-cuisiner, des plats préparés et une gamme alléchante de produits complémentaires Goodfood à découvrir, afin de mettre au point une expérience culinaire unique pour les clients.

Le marché des solutions de repas en ligne poursuit sa croissance rapide et les ventes de prêts-à-cuisiner sont maintenant estimées à environ 1,4 milliard de dollars américains au Canada au sein du secteur canadien de l'épicerie, lequel est évalué à 123 milliards de dollars canadiens, soit un taux de pénétration d'à peine 4,8 % des ménages (se reporter à la notice annuelle pour en savoir plus). Nous sommes d'avis que les possibilités de croissance des ventes de prêts-à-cuisiner auprès des ménages canadiens sont encore grandes, comme l'illustre une étude du secteur qui estime que la croissance du marché canadien des prêts-à-cuisiner représentera un TCAC de 16 % entre 2023 et 2027, pour un marché atteignant 2,5 milliards de dollars américains. Nous croyons que la volonté des consommateurs de simplifier la préparation hebdomadaire des repas, de même que leur désir de vivre à la maison des expériences culinaires nourrissantes qui suscitent de la joie et de l'enthousiasme tout en réduisant le gaspillage alimentaire constituent une occasion de croissance dans le secteur de la livraison d'aliments en ligne.

Avant d'intensifier nos efforts pour conquérir une part importante du marché des solutions de repas, nous avons mis et continuons de mettre l'accent sur l'amélioration et l'augmentation des flux de trésorerie. Nous sommes satisfaits d'avoir présenté un BAIIA ajusté¹ positif pour maintenant trois trimestres consécutifs et un exercice complet et suscité une amélioration des flux de trésorerie disponibles ajustés¹ de 87 millions de dollars pour l'exercice considéré, en plus d'avoir enregistré des flux de trésorerie disponibles ajustés¹ positifs au troisième trimestre, lesquels se sont élevés à 4 millions de dollars. L'amélioration du BAIIA ajusté¹ et des flux de trésorerie disponible ajustés¹, en raison de la baisse des ventes nettes, met en évidence la discipline de coûts dont nous avons fait preuve en améliorant notre efficacité opérationnelle et en réduisant les frais de vente et charges générales et administratives. Cette progression place Goodfood dans une position idéale pour tourner son attention vers la croissance et pour financer sa croissance à même les flux de trésorerie générés en interne.

Au cours de l'exercice 2024, Goodfood mettra l'emphase sur des principaux piliers de croissance pour stimuler l'augmentation du chiffre d'affaires et, surtout, celle de la rentabilité et des flux de trésorerie : 1) la croissance de la clientèle, 2) l'accroissement de la fréquence des commandes, 3) l'augmentation de la taille des paniers, et 4) continuer à améliorer nos pratiques en matière de durabilité.

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

Dans le but d'accroître la clientèle de la Société, la première étape consiste à générer des économies de coûts en matière d'acquisition de clients afin de permettre l'ajout de clients à la plateforme de Goodfood chaque semaine sans investissement supplémentaire. Au cours des derniers mois, nous avons analysé en profondeur nos canaux d'acquisition et y avons apporté des ajustements importants. Nous avons également effectué et continuons d'effectuer des investissements dans notre offre numérique afin de rehausser l'expérience client en réduisant la friction et en facilitant l'utilisation. En combinaison avec les réactivations d'anciens membres de Goodfood, ces initiatives nous ont permis de réduire substantiellement les coûts d'acquisition des clients au quatrième trimestre et d'améliorer la rentabilité ainsi que les économies par unité liées aux clients, comme en fait foi la progression constante de la capacité et de la rentabilité liées aux ventes réalisées auprès des clients.

La variété des produits est un des principaux facteurs susceptibles d'accroître la fréquence des commandes. En plus d'avoir lancé notre programme pour les clients privilégiés, qui récompense nos clients ayant une haute fréquence de commande, nous avons augmenté la diversité des recettes et des ingrédients que nous offrons afin de proposer plus de choix, dans le but d'améliorer les taux de commandes. Grâce à des produits *Better-for-You* comme les poitrines de poulet biologiques, le bœuf haché maigre biologique, le bison, la truite arc-en-ciel élevée de façon durable et les repas paléo et keto ainsi qu'aux partenariats avec des restaurants de première catégorie, nous prévoyons offrir une plus grande sélection de repas alléchants à nos clients afin de susciter une croissance constante de la fréquence des commandes.

La valeur des paniers assemblés par nos clients continue aussi d'augmenter, et nous élaborons un ensemble différencié de prêts-à-cuisiner, de plats prêts-à-manger et de produits complémentaires d'épicerie afin d'offrir aux Canadiens une option de solutions de repas en ligne emballante et d'obtenir une part grandissante de leurs dépenses d'alimentation. De plus, nous avons élargi et continuons d'élargir le choix de protéines que nous offrons à nos clients avec le lancement des ventes incitatives et le lancement prochain de la personnalisation à même nos recettes de prêts-à-cuisiner, ce qui permettra aux clients d'échanger ou de doubler les protéines incluses dans les recettes qu'ils ont choisies. Grâce à ces initiatives, nous visons à offrir aux clients un éventail d'options pour rendre leurs repas meilleurs et pour augmenter facilement la taille de leurs paniers.

Nous cherchons également continuellement à améliorer nos initiatives en matière de durabilité en privilégiant des options respectueuses de la planète. Non seulement nous proposons des ingrédients parfaitement portionnés qui contribuent à réduire le gaspillage alimentaire, mais nous cherchons également constamment à simplifier notre chaîne d'approvisionnement en éliminant les intermédiaires, de la ferme à la table de cuisine. Cette année, nous compensons également les émissions de carbone liées aux livraisons et introduisons des innovations en matière d'emballage qui nous ont permis de supprimer l'équivalent de 2,4 millions de sacs en plastique par an de nos livraisons. Notre objectif est clair, construire une entreprise qui aide nos clients à mener une vie plus saine sur une planète plus saine.

En plus de cibler ces principaux piliers de croissance du chiffre d'affaires, nous mettons actuellement à l'essai la possibilité d'établir des partenariats multicanaux susceptibles d'aider Goodfood à rejoindre plus de clients et d'accroître sa résilience.

Compte tenu des mesures que nous avons prises, notre exécution stratégique visant à générer de la rentabilité et des flux de trésorerie continue à donner des résultats, comme en témoigne l'amélioration constante du BAIIA ajusté¹ et des flux de trésorerie. Une croissance rentable, de concert avec nos efforts incessants pour cultiver nos relations avec la clientèle, demeure notre priorité absolue. L'équipe de Goodfood est entièrement tournée vers le développement et la croissance de la marque millénaire la plus appréciée au Canada.

APERÇU DE L'EXERCICE 2023

Placement privé de 12,675 millions de dollars

En février 2023, la Société a annoncé la clôture d'un placement de débentures subordonnées non garanties convertibles à 12,5 % d'un capital global de 12,675 millions de dollars échéant le 6 février 2028, au prix de

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

1 000 \$ la débenture, au moyen d'un placement privé sans l'entremise de courtier. L'investissement total comprend un montant de 10 millions de dollars provenant d'Investissement Québec et un montant de 2,675 millions de dollars provenant de la direction, de membres du conseil d'administration et d'actionnaires existants. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Débentures convertibles » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion.

Nouvelle facilité de crédit

En décembre 2022, la Société a annoncé avoir conclu une entente de crédit modifiée et mise à jour avec son syndicat existant fournissant un financement bancaire totalisant 9,5 millions de dollars, comprenant un emprunt à terme de 5 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 2 millions de dollars. Les facilités viennent à échéance le 30 novembre 2023. Les facilités comportent des modalités financières mises à jour, y compris des clauses restrictives liées à la trésorerie et au financement. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion.

PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS – RAPPROCHEMENT

Nous présentons certains paramètres afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance, y compris des paramètres qui ne sont pas reconnus selon les IFRS. Les définitions de ces mesures financières non conformes aux IFRS sont présentées à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » qui se trouve au début du présent rapport de gestion et constituent des paramètres importants à prendre en considération pour analyser notre performance.

CLIENTS ACTIFS

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 52 semaines closes les	
	2 septembre 2023	3 septembre 2022	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Nombre de clients actifs à l'ouverture de la période	119 000	211 000	157 000	249 000
Variation nette du nombre de clients actifs	(3 000)	(54 000)	(41 000)	(92 000)
Nombre de clients actifs à la clôture de la période	116 000	157 000	116 000	157 000

Le nombre de clients actifs a diminué de 3 000 et de 41 000 pour les périodes de 13 et de 52 semaines closes le 2 septembre 2023, respectivement. Pour la période de 13 semaines close le 2 septembre 2023, la diminution s'explique par les variations saisonnières liées à la saison estivale, puisque les clients passent moins de temps dans leur cuisine. Pour la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, la diminution découle principalement de l'attention portée par la Société sur la prospection et la fidélisation de clients actifs dont les commandes et la rentabilité sont supérieures. Cette attention fait en sorte que les clients actifs actuels affichent une fréquence des commandes et une valeur moyenne des commandes améliorées comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour une analyse de la croissance, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Perspectives financières » du présent rapport de gestion.

BÉNÉFICE BRUT AJUSTÉ ET MARGE BRUTE AJUSTÉE

Le rapprochement du bénéfice brut et du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est le suivant.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 52 semaines closes les	
	2 septembre 2023	3 septembre 2022	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Bénéfice brut	14 221 \$	14 256 \$	65 380 \$	68 055 \$
Abandon de produits liés à l'offre sur demande	-	1 194	1 273	1 194
Bénéfice brut ajusté	14 221 \$	15 450 \$	66 653 \$	69 249 \$
Ventes nettes	37 228 \$	50 357 \$	168 558 \$	268 586 \$
Marge brute	38,2 %	28,3 %	38,8 %	25,3 %
Marge brute ajustée (en pourcentage)	38,2 %	30,7 %	39,5 %	25,8 %

Pour la période de 13 semaines close le 2 septembre 2023, le bénéfice brut ajusté a diminué de 1,2 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en dépit du repli de 13,1 millions de dollars des ventes nettes, ce qui est essentiellement attribuable aux gains d'efficacité opérationnelle qui ont fait baisser les coûts afférents aux aliments et à la production, ainsi qu'aux ajustements des prix de vente effectués au cours de l'exercice. L'augmentation de 7,5 points de pourcentage de la marge brute ajustée s'explique surtout par l'amélioration des coûts afférents aux aliments, à la production et à la livraison en pourcentage des ventes nettes du fait de gains d'efficacité découlant des initiatives de réduction des coûts de la Société. La marge brute ajustée améliorée a été atténuée en partie par un recul des ventes nettes.

Pour la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, le bénéfice brut ajusté a diminué de 2,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en dépit du repli de 100,0 millions de dollars des ventes nettes. Cette baisse résulte principalement du recul des ventes nettes, contrebalancé en partie par la baisse des coûts des marchandises vendues, notamment des coûts afférents aux aliments, à la production et à la livraison. La hausse de 13,7 points de pourcentage de la marge brute ajustée est attribuable à la baisse des coûts afférents aux aliments, à la production et à la livraison en pourcentage du coût des ventes nettes du fait de gains d'efficacité découlant des initiatives de réduction des coûts de la Société, ainsi qu'aux ajustements des prix de vente effectués au cours de l'exercice.

BAIIA, BAIIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

Le rapprochement de la perte nette et du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté est le suivant.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 52 semaines closes les	
	2 septembre 2023	3 septembre 2022	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Perte nette	(3 689) \$	(58 407) \$	(16 463) \$	(121 761) \$
Charges financières nettes	1 299	1 677	5 668	5 233
Amortissements	2 006	4 853	10 837	17 295
Charge (recouvrement) d'impôt différé	–	39	(61)	(1 495)
BAIIA	(384) \$	(51 838) \$	(19) \$	(100 728) \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	278	1 472	3 909	5 986
Abandon de produits liés à l'offre sur demande	–	1 194	1 273	1 194
Dépréciation des actifs non financiers	–	46 085	–	46 085
Coûts (profits) de réorganisation et autres coûts (profits) connexes	812	1 160	(468)	6 742
BAIIA ajusté	706 \$	(1 927) \$	4 695 \$	(40 721) \$
Ventes nettes	37 228 \$	50 357 \$	168 558 \$	268 586 \$
Marge du BAIIA ajusté (en pourcentage)	1,9 %	(3,8) %	2,8 %	(15,2) %

Pour la période de 13 semaines close le 2 septembre 2023, la marge du BAIIA ajusté s'est améliorée de 5,7 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2022, du fait surtout d'une progression robuste de la marge brute ajustée et de la diminution des frais de vente et charges générales et administratives, ce qui est attribuable à une réduction de la masse salariale et à d'autres initiatives de réduction des coûts. L'amélioration de la marge du BAIIA ajusté a été atténuée en partie par un recul des ventes nettes.

Pour la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, la marge du BAIIA ajusté s'est améliorée de 18,0 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2022, du fait surtout d'une progression robuste de la marge brute ajustée et de la diminution des frais de vente et charges générales et administratives, ce qui est attribuable avant tout à une réduction de la masse salariale et à d'autres initiatives de réduction des coûts. L'amélioration de la marge du BAIIA ajusté a été atténuée en partie par un recul des ventes nettes.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES AJUSTÉS

Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation nets, des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles ajustés.

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 52 semaines closes les	
	2 septembre 2023	3 septembre 2022	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(1 958) \$	(13 114) \$	(9 350) \$	(58 981) \$
Entrées d'immobilisations corporelles	(18)	(4 807)	(716)	(35 880)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(197)	(41)	(1 019)	(2 561)
Flux de trésorerie disponibles	(2 173) \$	(17 962) \$	(11 085) \$	(97 422) \$
Paiements au titre de l'abandon de produits liés à l'offre sur demande	7	–	319	–
Paiements versés aux fins de la réorganisation et autres coûts connexes	1 047	6 319	6 275	6 319
Flux de trésorerie disponibles ajustés	(1 119) \$	(11 643)	(4 491)	(91 103)

Pour la période de 13 semaines close le 2 septembre 2023, les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont améliorés de 10,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2022, du fait surtout d'une baisse de la perte nette principalement attribuable à une réduction de la masse salariale et à d'autres initiatives de réduction des coûts ainsi qu'à la diminution des dépenses d'investissement, puisque la mise en service des nouvelles installations a pris fin au cours de l'exercice 2022 et que l'attention a été portée sur des projets de maintenance et de technologie au cours de l'exercice 2023.

Pour la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont améliorés de 86,6 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2022, du fait surtout d'une baisse de la perte nette principalement attribuable à une réduction de la masse salariale et à d'autres initiatives de réduction des coûts, à la diminution des dépenses d'investissement, puisque la mise en service des nouvelles installations a pris fin au cours de l'exercice 2022 et que l'attention a été portée sur des projets de maintenance et de technologie au cours de l'exercice 2023.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – QUATRIÈME TRIMESTRE DES EXERCICES 2023 ET 2022

Le tableau qui suit présente les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les données en pourcentage)

Pour les périodes de 13 semaines closes les	2 septembre 2023	3 septembre 2022	(en \$)	(en %)
Ventes nettes	37 228 \$	50 357 \$	(13 129) \$	(26) %
Coût des marchandises vendues	23 007	36 099	(13 092)	(36) %
Bénéfice brut	14 221 \$	14 258 \$	(37) \$	(0) %
Marge brute	38,2 %	28,3 %	s. o.	9,9 p.p.
Frais de vente, charges générales et administratives	13 793	18 851	(5 058)	(27) %
Amortissements	2 006	4 853	(2 847)	(59) %
Dépréciation des actifs non financiers	–	46 085	(46 085)	s. o.
Coûts de réorganisation et autres coûts connexes	812	1 160	(348)	(30) %
Charges financières nettes	1 299	1 677	(378)	(23) %
Perte avant impôt sur le résultat	(3 689) \$	(58 368) \$	54 679 \$	94 %
Charge d'impôt différé	–	39	(39)	s.o.
Perte nette, représentant le résultat global	(3 689) \$	(58 407) \$	54 718 \$	94 %
Perte de base et diluée par action	(0,05) \$	(0,78) \$	0,73 \$	94 %

ANALYSE DES VARIATIONS ENTRE LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2023 ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2022

- Le recul des ventes nettes s'explique surtout par la diminution du nombre de clients actifs, contrebalancée en partie par une augmentation de la valeur moyenne des commandes attribuable à la taille plus importante des paniers et aux ajustements des prix de vente. La diminution du nombre de clients actifs s'explique principalement par l'attention que porte la Société sur la prospection de clients et leur fidélisation, ce qui favorise une marge brute plus élevée, et par la modification du comportement des consommateurs.
- Le bénéfice brut est demeuré stable par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une amélioration des coûts afférents aux aliments, à la production et à la livraison en pourcentage des ventes nettes du fait de gains d'efficacité ainsi que des ajustements des prix de vente, contrebalancés par un repli des ventes nettes.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont diminué en raison surtout d'une baisse de la masse salariale et des dépenses de marketing du fait surtout des initiatives de la Société dans le cadre du projet Blue Ocean. Les frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes ont diminué, passant de 37,4 % à 37,1 %.
- La baisse des amortissements s'explique avant tout par la diminution des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux initiatives du projet Blue Ocean.
- La baisse des coûts de réorganisation et autres coûts connexes découle essentiellement de la diminution des honoraires de conseillers externes et des coûts de réduction de la masse salariale étant donné que la Société a achevé ses initiatives du projet Blue Ocean au quatrième trimestre de l'exercice 2023.
- La diminution des charges financières nettes est principalement attribuable à la baisse des charges d'intérêts sur la dette et des obligations locatives attribuable à la réduction du solde de la dette et à la diminution des obligations locatives en lien avec les initiatives de Blue Ocean, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'intérêts sur les débentures, la Société ayant émis des débentures convertibles en février 2023.

- La perte nette a considérablement diminué malgré le recul des ventes nettes par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette amélioration est attribuable essentiellement à la dépréciation des actifs non financiers au cours de l'exercice 2022, à la baisse des coûts afférents aux aliments, à la production et à la livraison ainsi qu'à la diminution de la masse salariale et des dépenses de marketing comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICES 2023 ET 2022

Le tableau qui suit présente les composantes de l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les données en pourcentage)

Pour les périodes de 52 semaines closes les	2 septembre 2023	3 septembre 2022	(en \$)	(en %)
Ventes nettes	168 558 \$	268 586 \$	(100 028) \$	(37) %
Coût des marchandises vendues	103 178	200 531	(97 353)	(49) %
Bénéfice brut	65 380 \$	68 055 \$	(2 675) \$	(4) %
Marge brute	38,8 %	25,3 %	s. o.	13,5 p.p.
Frais de vente, charges générales et administratives	65 867	115 956	(50 089)	(43) %
Amortissements	10 837	17 295	(6 458)	(37) %
Dépréciation des actifs non financiers	–	46 085	(46 085)	s. o.
(Profits) coûts de réorganisation et autres (profits) coûts connexes	(468)	6 742	(7 210)	(107) %
Charges financières nettes	5 668	5 233	435	8 %
Perte avant impôt sur le résultat	(16 524) \$	(123 256) \$	106 732 \$	(87) %
Recouvrement d'impôt différé	(61)	(1 495)	1 434	(96) %
Perte nette, représentant le résultat global	(16 463) \$	(121 761) \$	105 298 \$	(86) %
Perte de base et diluée par action	(0,22) \$	(1,62) \$	1,40 \$	(86) %

ANALYSE DES VARIATIONS ENTRE L'EXERCICE 2023 ET L'EXERCICE 2022

- Le recul des ventes nettes s'explique surtout par la diminution du nombre de clients actifs et la décision prise par la Société de mettre fin à l'offre sur demande, contrebalancées en partie par une augmentation de la valeur moyenne des commandes attribuable aux ajustements des prix de vente et à l'accent mis sur l'offre de repas prêts à cuisiner. La diminution du nombre de clients actifs s'explique principalement par l'attention que porte la Société sur la prospection de clients et leur fidélisation, ce qui favorise une marge brute plus élevée, et par la modification du comportement des consommateurs.
- La contraction du bénéfice brut résulte essentiellement de la diminution des ventes nettes, atténuée en partie par une baisse des coûts de production et des coûts des aliments en pourcentage du coût des ventes nettes du fait de gains d'efficience.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont diminué en raison surtout d'une baisse de la masse salariale et des dépenses de marketing du fait surtout des initiatives de la Société dans le cadre du projet Blue Ocean. Les frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes ont diminué, passant de 43,2 % à 39,1 %.
- La baisse des amortissements s'explique avant tout par la diminution des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux initiatives du projet Blue Ocean.
- Les (profits) coûts de réorganisation et autres (profits) coûts connexes pour l'exercice 2023 sont composés essentiellement d'un profit sur la résiliation de contrats de location contrebalancé en partie par la sortie d'actifs non financiers et des coûts de réduction de la masse salariale, tandis que pour l'exercice 2022, les coûts sont composés essentiellement des honoraires de conseillers externes relativement au plan de réorganisation de la Société.

- L'augmentation des charges financières nettes est principalement attribuable aux débetures convertibles de 30 millions de dollars émises en février 2023, compensée en partie par la baisse des charges d'intérêts sur les obligations locatives dans le cadre des initiatives du projet Blue Ocean.
- La perte nette a considérablement diminué malgré le recul des ventes nettes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette amélioration s'explique essentiellement par la réduction des frais de vente et charges générales et administratives du fait des initiatives de réduction des coûts ainsi que par l'amélioration de la marge brute résultant de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. De plus, la diminution de la perte nette est attribuable à l'importante réduction de la dépréciation des actifs non financiers.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente une analyse des principales variations de l'état consolidé de la situation financière de la Société.

(en milliers de dollars canadiens)

Aux	2 septembre 2023	3 septembre 2022	Variation	Composantes principales
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 925 \$	36 885 \$	(11 960) \$	Principalement en raison de la perte nette et du remboursement de la dette à long terme, facteurs atténués en partie par l'émission de débentures convertibles et le produit de la sortie d'actifs non financiers
Stocks	3 281	6 884	(3 603)	Du fait des ventes nettes moindres, de l'abandon de produits liés au service sur demande et de l'amélioration du processus de gestion des stocks
Actifs détenus en vue de la vente	–	3 654	(3 654)	Principalement en raison de la sortie d'actifs détenus en vue de la vente dans le cadre du projet Blue Ocean
Immobilisations corporelles	11 026	18 408	(7 382)	Principalement en raison de la sortie et de la réduction de valeur d'immobilisations corporelles dans le cadre du projet Blue Ocean et de l'amortissement
Actifs au titre de droits d'utilisation	10 986	55 419	(44 433)	Attribuable surtout à la décomptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation pour les contrats de location résiliés dans le cadre du projet Blue Ocean et à l'amortissement
Créditeurs et charges à payer	17 993	27 104	(9 111)	Attribuable principalement à la diminution de la base de ventes et à la baisse des charges à payer au titre des salaires et avantages
Dette ¹⁾	4 036	11 743	(7 707)	En raison du remboursement de la dette au moment de la conclusion d'une entente visant la modification de la convention de crédit
Obligations découlant de contrats de location, y compris la partie courante ²⁾	13 364	69 209	(55 845)	Principalement en raison de la décomptabilisation des obligations locatives découlant des contrats de location résiliés dans le cadre du projet Blue Ocean
Débentures convertibles, composante passif ³⁾	41 752	27 469	14 283	Principalement en raison du placement privé visant l'émission de débentures convertibles

¹⁾ Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Gestion du capital » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour obtenir les détails du remboursement.

²⁾ Les flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations découlant de contrats de location sont les suivants : 3,5 millions de dollars à rembourser dans moins d'un an (11,0 millions de dollars au 3 septembre 2022), 10,2 millions de dollars à rembourser d'ici un an à cinq ans (40,8 millions de dollars au 3 septembre 2022) et 1,4 million de dollars à rembourser dans plus de cinq ans (27,9 millions de dollars au 3 septembre 2022).

³⁾ Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Débentures convertibles » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour obtenir les détails du remboursement.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Cette section présente la structure du capital, les sources de liquidité et différents instruments financiers de la Société, y compris ses instruments d'emprunt.

STRUCTURE DU CAPITAL

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

Aux	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Dette	4 036	11 743
Débetures convertibles, composante passif	41 752	27 469
Total de la dette	45 788 \$	39 212 \$
Capitaux propres négatifs	(23 442)	(11 178)
Total de la structure du capital	22 346 \$	28 034 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 925 \$	36 885 \$
Total de la dette nette ¹⁾	20 863 \$	2 327 \$
Total de la dette nette par rapport au total de la structure du capital ¹⁾	93,4 %	8,3 %

¹⁾ Pour une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Le total de la dette nette de Goodfood a augmenté de 18,5 millions de dollars et le total de la dette nette par rapport au total de la structure du capital s'est accru de 85,1 points de pourcentage en raison principalement de l'émission de débetures de 2028, et de la perte nette et de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice 2023.

GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion de sa structure du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités et sa croissance, et offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements publics et privés de titres de capitaux propres, de débetures convertibles et sur des instruments d'emprunt à court terme ou à long terme. La Société a aussi dégagé des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles positifs pour le troisième trimestre de l'exercice 2023, ce qui lui procure de la souplesse au niveau de la structure du capital.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, la Société a conclu une entente en vue de modifier la facilité de crédit consorcial conclue avec ses prêteurs existants, ce qui s'est traduit par un financement bancaire de 9,5 millions de dollars comprenant un emprunt à terme de 5,0 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un financement à court terme supplémentaire de 2,0 millions de dollars. Les facilités viennent à échéance à la fin de novembre 2023. Les facilités comportent des conditions financières mises à jour, notamment un solde de trésorerie minimal et du financement lié à des clauses restrictives. La Société respecte ces clauses restrictives de nature financière.

Les initiatives réalisées ou en cours de réalisation visant à améliorer notre situation de trésorerie sont les suivantes :

- Nous avons réuni 12,7 millions de dollars au moyen de l'émission de débetures convertibles au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023.
- Nous avons réduit notre empreinte, ce qui a exigé la résiliation de contrats de location et la consolidation de la production dans deux installations de Montréal et de Calgary.
- Nous avons aligné notre main-d'oeuvre à la taille de la Société, ce qui a mené à une réduction importante de l'effectif.
- Au cours de l'exercice 2023, nous avons dégagé une marge brute élevée qui a atteint 41 % pour les deuxième et troisième trimestres.

- Nous avons affiché un bénéfice net positif au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023 et un BAIIA ajusté¹ positif au cours des trois derniers trimestres de l'exercice 2023.
- Nous avons affiché des flux de trésorerie disponibles¹ positifs au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023.
- Nous avons mené à bien les initiatives du projet Blue Ocean afin de réaliser des gains d'efficacité dans le but d'accroître notre marge brute et notre BAIIA ajusté et de jeter les bases qui permettront de générer systématiquement des flux de trésorerie positifs et une croissance rentable à long terme.

FLUX DE TRÉSORERIE

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les périodes de 13 semaines closes le 2 septembre 2023 et le 3 septembre 2022.

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 13 semaines closes les	2 septembre 2023	3 septembre 2022	Variation
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	121 \$	(3 661) \$	3 782 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(2 079)	(9 453)	7 374
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(1 958) \$	(13 114) \$	11 156 \$
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	53	(4 449)	4 502
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(1 538)	(44 401)	42 863
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 443) \$	(61 964) \$	58 521 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	28 368	98 849	(70 481)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	24 925 \$	36 885 \$	(11 960) \$

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont améliorées de 11,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent de l'exercice précédent. Cette amélioration d'un trimestre à l'autre s'explique avant tout par une perte nette moindre avant les dépenses hors trésorerie ainsi que par une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation attribuable à une variation positive des créditeurs et charges à payer du fait de la réduction des paiements aux fournisseurs et de l'amélioration de la gestion des stocks au quatrième trimestre de 2023.

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 0,1 million de dollars pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement de 4,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. Cette variation positive de 4,5 millions de dollars d'un trimestre à l'autre découle principalement des entrées d'immobilisations corporelles moins élevées en 2023 puisque la mise en service des nouvelles installations a pris fin au cours de l'exercice 2022. Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le quatrième trimestre de 2023 comprennent des sorties de flux de trésorerie de 0,2 million de dollars au titre des entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, comparativement à 4,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont améliorées de 42,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement du remboursement de la facilité de crédit renouvelable au quatrième trimestre de 2022.

¹ Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures.

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les périodes de 52 semaines closes le 2 septembre 2023 et le 3 septembre 2022.

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 52 semaines closes les	2 septembre 2023	3 septembre 2022	Variation
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(3 212) \$	(47 873) \$	44 661 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(6 138)	(11 108)	4 970
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(9 350) \$	(58 981) \$	49 631 \$
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	1 960	(37 671)	39 631
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(4 570)	8 002	(12 572)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(11 960) \$	(88 650) \$	76 690 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	36 885	125 535	(88 650)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	24 925 \$	36 885 \$	(11 960) \$

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont améliorées de 49,6 millions de dollars au cours de la période de 52 semaines de 2023, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent sous l'effet principalement d'une perte nette moindre avant les dépenses hors trésorerie et d'une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation. La variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation est imputable à la variation favorable des créditeurs et charges à payer découlant des volumes de ventes nettes moindres et de la réduction des stocks principalement attribuable à la diminution des ventes nettes et à l'abandon de produits liés au service sur demande.

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 2,0 millions de dollars pour la période de 52 semaines de 2023, comparativement à des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement de 37,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2022. Cette variation positive de 39,6 millions de dollars d'un exercice à l'autre s'explique avant tout par une diminution des entrées d'immobilisations corporelles en 2023 puisque la mise en service des nouvelles installations a pris fin au cours de l'exercice 2022, et par le produit de la sortie d'actifs non financiers reçu essentiellement au cours du premier trimestre de 2023. Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement au cours de la période de 52 semaines de 2023 comprennent des sorties de flux de trésorerie de 1,7 million de dollars au titre des entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, par rapport à 38,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 4,6 millions de dollars pour la période de 52 semaines de 2023, comparativement à des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 8,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. Cette variation négative de 12,6 millions de dollars d'un exercice à l'autre s'explique avant tout par le produit moindre de l'émission de débentures convertibles en 2023, le produit de prélèvements moins élevé sur la facilité de crédit renouvelable en 2023 comparativement à 2022 ainsi que la diminution des paiements d'obligations découlant de contrats de location en raison des initiatives du projet Blue Ocean.

DETTE

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, la Société a conclu une entente en vue de modifier la facilité de crédit consortial (la « facilité de crédit de 2021 ») conclue avec ses prêteurs existants, ce qui s'est traduit par un financement bancaire de 9,5 millions de dollars comprenant un emprunt à terme de 5,0 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 2,0 millions de dollars. Les facilités portent intérêt à des taux variables correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 4,50 % et viennent à échéance à la fin de novembre 2023. Les facilités comportent des conditions financières mises à jour, notamment un solde de trésorerie minimal et du financement lié à des clauses restrictives. L'emprunt à terme est remboursable en versements trimestriels de 313 mille dollars, avec un remboursement intégral du solde de 4,1 millions de dollars à la fin du terme le 30 novembre 2023. La Société s'efforcera de proroger l'échéance de l'emprunt à terme avant qu'il arrive à échéance. Au 2 septembre 2023, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable. Le prélèvement total sur la facilité de crédit est présenté à titre de passif courant.

DÉBENTURES CONVERTIBLES

Débentures de 2028

Le 6 février 2023, la Société a émis 12 675 débentures subordonnées non garanties convertibles (les « débentures de 2028 ») au prix de 1 000 \$ la débenture, pour un produit brut de 12,7 millions de dollars. Les débentures de 2028 échéant le 6 février 2028 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 12,5 %. La tranche en intérêts pour la période allant de la date d'émission à février 2025 sera ajoutée au montant en capital semestriellement et elle est convertible à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSX pour les cinq (5) jours de bourse consécutifs se terminant à la date à laquelle la tranche en intérêts devient exigible, majorée d'une prime de 50 %. À compter du 6 février 2025 et jusqu'à la date d'échéance, la tranche en intérêts sera payable semestriellement en trésorerie. Le taux d'intérêt effectif des débentures de 2028, qui prend en compte les frais d'émission de débentures, s'élève à 13,5 %.

Les débentures de 2028 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 0,75 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 6 février 2026, Goodfood pourra racheter la partie non convertie d'une débenture de 2028 à un montant équivalent au capital et aux intérêts courus plus un taux de rendement interne pour le détenteur correspondant à 18 % pour la période au cours de laquelle cette débenture aura été en cours. Les détenteurs peuvent exiger un rachat selon les mêmes modalités à la suite d'un changement de contrôle de la Société.

Les débentures de 2028 sont des obligations directes, subordonnées et non garanties de la Société, prenant rang après toute dette de premier rang de la Société, y compris la facilité de crédit de la Société, et de rang égal entre elles et avec toute autre dette subordonnée non garantie actuelle ou future de la Société, dans la mesure où elles sont subordonnées aux mêmes conditions. La Société a utilisé le produit net du placement pour mener à bien les initiatives du projet Blue Ocean et pour les besoins généraux de l'entreprise.

Dans le cadre de l'émission des débentures de 2028, 2 425 débentures ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 1 000 \$ la débenture. Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.

Au 2 septembre 2023, 12 675 débentures de 2028 étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débenture.

Débetures de 2027

Au cours de l'exercice 2022, la Société a émis 30 000 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures de 2027 ») au prix de 1 000 \$ la débeture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débetures qui viennent à échéance le 31 mars 2027 portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022. Le taux d'intérêt effectif des débetures de 2027, qui prend en compte les frais d'émission de débetures de 2027, s'élève à 12,6 %. Les débetures peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de conversion de 4,60 \$ par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2025 et avant le 31 mars 2026, la Société pourra racheter les débetures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débetures de 2027 majoré de l'intérêt couru et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2026 et avant la date d'échéance, les débetures de 2027 pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Au 2 septembre 2023, 29 046 débetures de 2027 (29 256 débetures au 3 septembre 2022) étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débeture.

Débetures de 2025

Au cours de l'exercice 2020, la Société a émis 30 000 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures de 2025 ») au prix de 1 000 \$ la débeture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débetures de 2025 qui viennent à échéance le 31 mars 2025 portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2020. Le taux d'intérêt effectif des débetures de 2025, qui prend en compte les frais d'émission des débetures de 2025, s'élève à 11,76 %. Les débetures de 2025 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société en tout temps au gré du porteur au prix de conversion de 4,70 \$ l'action. À compter du 31 mars 2023, sous réserve de certaines conditions, la Société pourra racheter les débetures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Au 2 septembre 2023, 6 232 débetures de 2025 (6 232 au 3 septembre 2022) étaient en cours au prix de 1 000 \$ la débeture.

ACTIONS ORDINAIRES

Opérations effectuées au cours des périodes de 13 semaines et de 52 semaines closes le 2 septembre 2023 :

- Aucune option d'achat d'actions n'a été exercée;
- 76 428 unités d'actions restreintes acquises et 1 421 765 unités d'actions restreintes acquises, respectivement, et un nombre équivalent d'actions ordinaires ont été émises;
- 2 807 unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés acquises et 11 283 unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés acquises, respectivement, et un nombre équivalent d'actions ordinaires ont été émises;
- Aucune débeture et 210 débetures ont été converties en 45 652 actions ordinaires, respectivement.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente les principales données financières trimestrielles des huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de clients actifs, les données par action et les données en pourcentage)

	Exercice 2023				Exercice 2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Clients actifs ¹⁾	116 000	119 000	124 000	148 000	157 000	211 000	246 000	254 000
Ventes nettes	37 228 \$	42 139 \$	42 043 \$	47 148 \$	50 357 \$	67 031 \$	73 377 \$	77 821 \$
Bénéfice brut	14 221	17 286	17 114	16 759	14 256	17 556	17 595	18 648
Marge brute	38,2 %	41,0 %	40,7 %	35,6 %	28,3 %	26,2 %	24,0 %	24,0 %
Abandon de produits liés à l'offre sur demande	–	(1)	631	643	1 194	–	–	–
Bénéfice brut ajusté ¹⁾	14 221	17 285	17 745	17 402	15 450	17 556	17 595	18 648
Marge brute ajustée ¹⁾	38,2 %	41,0 %	42,2 %	36,9 %	30,7 %	26,2 %	24,0 %	24,0 %
(Perte nette) bénéfice net	(3 689) \$	(1 164) \$	98 \$	(11 708) \$	(58 407) \$	(21 104) \$	(20 640) \$	(21 610) \$
Charges financières nettes	1 299	1 329	1 470	1 570	1 677	1 596	1 056	904
Amortissements (Recouvrement) charge d'impôt différé	2 006	2 206	2 856	3 769	4 853	5 220	4 282	2 940
	–	–	(72)	11	39	(2)	(1 559)	27
BAIIA ¹⁾	(384) \$	2 371 \$	4 352 \$	(6 358) \$	(51 838) \$	(14 290) \$	(16 861) \$	(17 739) \$
Paiements fondés sur des actions	278	544	794	2 293	1 472	1 177	1 984	1 353
Abandon de produits liés à l'offre sur demande	–	(1)	631	643	1 194	–	–	–
Dépréciation des actifs non financiers	–	–	–	–	46 085	–	–	–
Coûts (profits) de réorganisation et autres coûts (profits) connexes	812	370	(2 769)	1 119	1 160	2 477	1 293	1 812
BAIIA ajusté ¹⁾	706 \$	3 284 \$	3 008 \$	(2 303) \$	(1 927) \$	(10 636) \$	(13 584) \$	(14 574) \$
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	1,9 %	7,8 %	7,2 %	(4,9) %	(3,8) %	(15,9) %	(18,5) %	(18,7) %
(Perte) bénéfice de base et dilué(e) par action ²⁾	(0,05) \$	(0,02) \$	– \$	(0,16) \$	(0,78) \$	(0,28) \$	(0,28) \$	(0,29) \$

¹⁾ Pour une définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ La somme (de la perte) du bénéfice de base et dilué(e) par action par trimestre pourrait ne pas équivaloir (à la perte) au bénéfice de base et dilué(e) par action depuis le début de l'exercice du fait que les chiffres ont été arrondis.

Les variations des ventes nettes d'un trimestre à l'autre sont attribuables à différents facteurs, notamment les suivants :

- l'instauration d'une offre de produits d'épicerie sur demande vers la fin de l'exercice 2021 et l'arrêt de ce service vers la fin de l'exercice 2022;
- le caractère saisonnier, lequel est le plus manifeste au deuxième trimestre en raison de la saison des Fêtes et au quatrième trimestre en raison de la saison estivale, lorsque le nombre de clients actifs est moins élevé et que les taux de commandes sont moindres;
- l'incidence de la COVID-19 et de la conjoncture économique, qui ont causé une modification au comportement des clients pendant la pandémie et après la levée des restrictions liées à la COVID-19;
- les campagnes de marketing et les incitatifs aux clients;
- les fluctuations liées à l'inflation.

Les variations (de la perte nette) du bénéfice net d'un trimestre à l'autre s'expliquent par différents facteurs, notamment les suivants :

- l'instauration d'une offre de produits d'épicerie sur demande vers la fin de l'exercice 2021 et l'arrêt de ce service vers la fin de l'exercice 2022, ce qui a causé une fluctuation de la perte nette en raison du coût élevé des produits, du traitement des commandes et de la livraison qui ont érodé la marge brute;
- le caractère saisonnier, lequel est le plus manifeste au quatrième trimestre en raison de la saison estivale et au deuxième trimestre en raison de la saison des Fêtes, lorsque le nombre de clients actifs est moins élevé et que les taux de commandes sont moindres, ce qui peut donner lieu à des marges d'exploitation réduites;
- l'incidence de la COVID-19 et de la conjoncture économique postérieure à la pandémie, ce qui a causé des pressions inflationnistes qui ont été contrées en partie par une hausse du prix des paniers;
- les campagnes de marketing et les incitatifs aux clients;
- les initiatives de réduction des coûts adoptées ont mené à une diminution de l'effectif et à des gains d'efficacité sur le plan de l'exploitation qui se sont reflétés dans le bénéfice brut et les frais de vente et charges générales et administratives, de même que les coûts de réorganisation et les charges de dépréciation additionnels tout au long des trimestres de l'exercice 2022 et de l'exercice 2023.

TENDANCES ET CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Les ventes nettes et les charges sont touchées par le caractère saisonnier des activités. Au cours de la saison des Fêtes et de la saison estivale, la Société s'attend généralement à une baisse de ses ventes nettes étant donné qu'une plus haute proportion de ses clients choisit de suspendre la livraison de leur panier. La Société s'attend généralement à ce que le nombre de clients actifs soit plus modeste au cours de ces périodes. Lors des périodes de temps doux, la Société prévoit que les coûts d'emballage soient plus élevés du fait de l'emballage supplémentaire nécessaire pour maintenir la fraîcheur et la qualité de la nourriture. La Société s'attend aussi à ce que le coût des aliments subisse l'incidence favorable de la disponibilité des produits pendant les périodes au cours desquelles la température est plus clémente.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie de même qu'aux débiteurs et autres montants à recevoir. La plupart des ventes nettes de la Société sont payées avant la livraison et, par conséquent, la principale exposition au risque de crédit lié aux ventes nettes provient du fournisseur de traitement de paiements. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société fait affaire avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La dette et la facilité de crédit renouvelable de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de flux de trésorerie associé aux variations des taux d'intérêt attribuables à la fluctuation des taux de base du prêteur. La Société n'a pas conclu de swap de taux d'intérêt. Se reporter à la rubrique « Situation de

trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion. Puisque les taux d'intérêt sur les débetures sont fixes, la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt sur ces instruments.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

La Société contrôle le risque associé à un manque de fonds en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et les dates d'échéance des passifs et engagements financiers existants, et elle gère activement son capital de façon à disposer de liquidités suffisantes pour financer ses charges générales et administratives, son fonds de roulement et ses dépenses d'investissement globales.

Pour gérer son risque de liquidité, la Société assure une révision constante de son exploitation et de l'ensemble de ses opérations pour réaliser des gains d'efficacité afin de jeter les bases qui permettront de générer des flux de trésorerie positifs et une croissance rentable à long terme. La Société s'attend à disposer de liquidités suffisantes pour rembourser sa facilité de crédit à l'échéance, en novembre 2023.

Des facteurs économiques, financiers et relatifs à la concurrence future, de même que d'autres événements futurs sur lesquels la Société n'a aucun contrôle, pourraient influencer sur cette appréciation. L'appréciation que fait la direction de la liquidité pourrait s'en ressentir si la performance opérationnelle est inférieure à celle qui a été utilisée dans les prévisions de flux de trésorerie.

RISQUE D'ENTREPRISE

Il y a lieu de consulter la notice annuelle de la Société pour la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023 que l'on retrouve sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca pour une analyse plus poussée des facteurs de risque d'entreprise.

ARRANGEMENTS HORS BILAN, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS

Le tableau suivant présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, au 2 septembre 2023 :

	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	17 993 \$	17 993 \$	17 993 \$	- \$	- \$
Dette	4 036	4 142	4 142	-	-
Débetures, composante passif	41 752	64 959	2 033	62 926	-
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	13 364	15 054	3 457	10 247	1 350
Obligations contractuelles liées à des achats et à des services	-	7 786	6 539	1 247	-
	77 145 \$	109 934 \$	34 164 \$	74 420 \$	1 350 \$

Au 2 septembre 2023, la Société n'a aucun arrangement hors bilan qui a ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence actuelle ou future sur sa situation financière, les variations des ventes nettes et des charges, les résultats d'exploitation, la situation de trésorerie, les dépenses d'investissement ou les sources de financement d'importance.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, les créditeurs et charges à payer, la dette et les débetures.

POLITIQUE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

La Société investit son excédent de trésorerie dans des placements comportant diverses échéances choisies en fonction du calendrier prévu des placements ou des dépenses devant être engagées pour les activités poursuivies.

CLAUSES RESTRICTIVES DE NATURE FINANCIÈRE

Comme il en est question à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion, la Société a obtenu une facilité de crédit garantie qui comprend des clauses restrictives de nature financière pouvant limiter la capacité de la Société de conclure des transactions ou de saisir des opportunités d'affaires. À la clôture du quatrième trimestre de l'exercice 2023, la Société respectait ces clauses restrictives de nature financière.

PARTIES LIÉES

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Société ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société et comprennent l'équipe de direction et le conseil d'administration de la Société. Le chef de la direction et le président et chef de l'exploitation sont des membres du conseil de la Société. Le chef de la direction est également le président du conseil.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants comptabilisée dans la perte nette :

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les périodes de 52 semaines closes les	
	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	2 290 \$	1 983 \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	2 189	2 931

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les administrateurs et les principaux dirigeants, les membres de leur famille et les sociétés sur lesquelles ils exercent une influence ou un contrôle important.

Dans le cadre de l'émission de débetures de 2028, 2 425 débetures ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 1 000 \$ la débeture. Dans le cadre de l'émission de débetures de 2027, 415 débetures ont été achetées par des membres du Conseil au prix de 1 000 \$ la débeture. Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a mis en place un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les consultants, les administrateurs et les dirigeants. Le régime prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. À tout moment, le nombre d'options sur actions réservées en vue de leur émission équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées pour émission aux termes du régime d'unités d'actions restreintes. Selon le régime, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de trois ou de quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution.

La Société a mis en place un régime d'unités d'actions restreintes (le « régime d'UAR ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les dirigeants et les administrateurs. Le régime d'UAR offrira un nombre maximum d'actions ordinaires disponibles et réservées en vue de leur émission qui équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées en vue de leur émission aux termes du régime d'options d'achat d'actions. Selon le régime, les droits liés aux unités d'actions restreintes sont généralement acquis sur une période de trois ans.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Aux	21 novembre 2023	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Actions ordinaires en circulation ¹⁾	76 505 578	76 525 507	75 233 027
Débetures en cours ^{2), 3), 4)}	24 540 305	24 540 305	7 550 638
Options sur actions en circulation	3 033 247	4 029 723	3 262 799
Options sur actions exerçables	2 140 516	2 252 171	1 865 747
Unités d'actions restreintes en cours	1 792 540	1 878 328	2 000 716

¹⁾ Au 21 novembre 2023 et au 2 septembre 2023, 382 180 et 344 678 actions ordinaires (171 829 actions ordinaires au 3 septembre 2022), détenues en fiducie par l'entremise du régime d'achat d'actions pour les employés étaient exclues du nombre d'actions ordinaires en circulation.

²⁾ Au 21 novembre 2023 et au 2 septembre 2023, 6 232 débetures de 2025 (6 232 débetures au 3 septembre 2022) étaient en cours et pouvaient être converties en 1 325 957 actions ordinaires de la Société, respectivement, au prix de conversion de 4,70 \$. Pour un complément d'information, il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

³⁾ Au 21 novembre 2023 et au 2 septembre 2023, 29 046 débetures de 2027 (29 256 débetures au 3 septembre 2022) étaient en cours et pouvaient être converties en 6 314 348 actions ordinaires de la Société, respectivement, au prix de conversion de 4,60 \$. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

⁴⁾ Au 21 novembre 2023 et au 2 septembre 2023, 12 675 débetures de 2028 (néant au 3 septembre 2022) étaient en cours et pouvaient être converties en 16 900 000 actions ordinaires de la Société, respectivement, au prix de conversion de 0,75 \$. Il y a lieu de se reporter au paragraphe « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un secteur isolable étant donné que ses principales activités s'articulent autour du développement et de la prestation de service sur le marché des prêts-à-cuisiner et des produits d'épicerie complémentaires en ligne.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Depuis sa constitution en personne morale, la Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. La Société a pour politique de conserver le bénéfice futur pour assurer le financement de sa croissance. Il revient uniquement au conseil de la Société de déterminer si des dividendes devraient être versés dans l'avenir et cette décision sera tributaire de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins futurs en capitaux et d'autres facteurs que le conseil jugerait pertinents.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des ventes nettes et des charges et des notes y afférentes. L'incertitude à propos de ces hypothèses et estimations pourrait faire en sorte qu'un ajustement important doive être apporté à la valeur comptable des actifs ou des passifs dans les périodes futures. Ces hypothèses et ces estimations sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices futurs touchés par ces révisions.

Les principaux jugements, estimations et hypothèses de la Société sont présentés ci-après :

4.1 JUGEMENTS CRITIQUESDépréciation des actifs non courants

Chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles présentent des indicateurs de dépréciation. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique.

Durée du contrat de location

Lors de la comptabilisation d'un contrat de location, la Société évalue la durée du contrat de location selon les conditions du contrat de location et détermine si elle exercera les options de renouvellement au terme de sa durée. Les options de renouvellement ne sont incluses dans la durée du contrat de location que si la direction a la certitude raisonnable de le renouveler. Ce jugement critique pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société si la durée des contrats de location est réévaluée de manière différente.

4.2 PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSESDépréciation des actifs non financiers

Pour l'évaluation de la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou UGT. La direction estime la valeur recouvrable des UGT selon la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs attendus. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses clés à l'égard des avantages économiques futurs qui se rapportent à des événements et circonstances futurs. L'incertitude à l'égard des estimations est liée aux hypothèses relatives aux avantages économiques futurs et à l'application d'un taux d'actualisation approprié. Pour évaluer la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la direction pose des hypothèses clés à l'égard des justes valeurs attendues et des coûts de sortie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, ce qui pourrait entraîner des ajustements importants aux actifs à long terme de la Société au cours des périodes de présentations ultérieures.

Évaluation des ventes nettes

Les ventes nettes sont présentées déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits, y compris les crédits de référence. Les montants des crédits sont estimés en fonction de l'historique et de l'expérience de la Société au titre du pourcentage d'utilisation de ces crédits. Le passif estimatif correspondant des crédits est inclus dans les produits différés.

Contrats de location

Taux d'actualisation

Pour déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations découlant de contrats de location, la Société utilise généralement son taux d'emprunt marginal puisque souvent, les taux implicites ne peuvent pas être déterminés facilement du fait que l'information à l'égard de la juste valeur des actifs sous-jacents et des coûts directs engagés par le bailleur au titre des actifs loués n'était pas disponible auprès du bailleur. Le taux d'emprunt marginal de chaque contrat de location a été déterminé à la date de début du contrat.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthodes comptables n'a été adopté au cours de la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023.

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (les « modifications de 2020 »). Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications ont éliminé l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement ou le transfert d'un passif pour au moins douze mois doit être inconditionnel. Le droit doit plutôt être substantiel et exister à la date de clôture.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La Société ne s'attend pas à ce que cette modification ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Autres normes

Les nouvelles normes et normes modifiées qui suivent ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

- *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2).*
- *Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8).*

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au Règlement 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière (les « dirigeants signataires ») qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société a conçu des CPCI qui visent à fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à l'attention des dirigeants signataires et que l'information devant être fournie par la Société aux fins du respect des obligations d'information continue est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation canadienne en valeurs mobilières applicable.

Sous la supervision des dirigeants signataires, la direction a évalué l'efficacité des CPCI et, d'après cette évaluation, les dirigeants signataires ont conclu que les CPCI de la Société étaient efficaces au 2 septembre 2023.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les dirigeants signataires ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des CIIF afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Au moment de concevoir et d'apprécier les contrôles internes, il faut tenir compte du fait que, en raison de ses limites intrinsèques, un système de contrôle, quelle que soit la qualité de sa conception et de son fonctionnement, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et peut ne pas être en mesure de prévenir ou de détecter des inexactitudes.

Le cadre de contrôle utilisé dans la conception des CIIF de la Société est fondé sur les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans sa publication *Internal Control – Integrated Framework* (cadre de 2013).

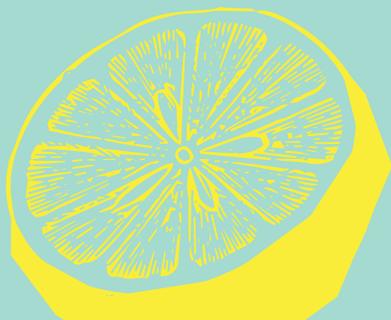
Sous la supervision des dirigeants signataires, la direction a évalué l'efficacité des CIIF et, d'après cette évaluation, les dirigeants signataires ont conclu que les CIIF de la Société étaient efficaces au 2 septembre 2023.

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice 2023, aucun changement n'est survenu dans les CIIF de la Société qui a eu une incidence importante, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il pourrait avoir une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



EXERCICES CLOS LE 2 SEPTEMBRE 2023 ET LE 3 SEPTEMBRE 2022

États financiers consolidés de

GOODFOOD MARKET CORP.

Périodes de 52 semaines closes le 2 septembre 2023 et le
3 septembre 2022

GOODFOOD MARKET CORP.

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 5
États financiers consolidés	
États consolidés du résultat net et du résultat global	6
États consolidés de la situation financière	7
États consolidés des variations des capitaux propres négatifs	8
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers consolidés	10 - 41



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Tour KPMG

600, boul. de Maisonneuve Ouest, Bureau 1500

Montréal (Québec) H3A 0A3

Canada

Téléphone (514) 840-2100

Télécopieur (514) 840-2187

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Goodfood Market Corp.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Goodfood Market Corp. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 2 septembre 2023 et au 3 septembre 2022;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les périodes de 52 semaines closes à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les périodes de 52 semaines closes à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les périodes de 52 semaines closes à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 2 septembre 2023 et au 3 septembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les périodes de 52 semaines closes à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport de l'auditeur.

Appréciation de l'existence et de l'exactitude des ventes nettes

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 3.2 et 4.2 des états financiers. Les ventes nettes de l'entité se sont élevées à 169 millions de dollars. Les ventes nettes proviennent principalement de la livraison de solutions de repas frais et de produits complémentaires (les « solutions de repas »).

L'entité comptabilise les produits à un moment précis, soit au moment de la livraison des solutions de repas lorsque les critères permettant de considérer l'obligation de prestation comme remplie sont satisfaits. Les produits différés sont constatés à la réception d'une contrepartie anticipée au titre des produits correspondants. Les produits tirés de la vente de marchandises sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'existence et l'exactitude des ventes nettes constituaient une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques d'anomalies significatives plus élevés du fait de l'ampleur des ventes nettes, du volume élevé des transactions et de la complexité du traitement et de l'enregistrement des transactions de vente de l'entité. Par conséquent, une attention importante de la part de l'auditeur a été nécessaire dans la mise en œuvre des procédures d'audit.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

- Nous avons rapproché toutes les transactions de ventes nettes de solutions de repas de l'entité pour l'exercice avec les entrées en trésorerie correspondantes dans les relevés bancaires.
- Pour les transactions de vente de solutions de repas sélectionnées sur une période déterminée proche de la clôture de l'exercice, nous avons évalué si l'obligation de prestation avait été satisfaite en examinant la preuve de livraison.
- Nous avons vérifié la concordance du montant total des paiements reçus par les clients à la clôture de l'exercice pour les livraisons de solutions de repas effectuées après cette date avec les produits différés de l'entité.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document intitulé « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes et dans le Rapport annuel, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit; et



Page 5

- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Philippe Grubert.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 21 novembre 2023

* CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120220

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés du résultat net et du résultat global

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Pour les périodes de 52 semaines closes le	Notes	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Ventes nettes		168 558 \$	268 586 \$
Coût des marchandises vendues		103 178	200 531
Bénéfice brut		65 380	68 055
Frais de vente et charges générales et administratives		65 867	115 956
Dépréciation des actifs non financiers	6, 12, 13, 14	–	46 085
(Profits) coûts de réorganisation et autres coûts connexes	6	(468)	6 742
Amortissements	12, 13, 14, 20	10 837	17 295
Résultat d'exploitation		(10 856)	(118 023)
Charges financières nettes	7	5 668	5 233
Perte avant impôt sur le résultat		(16 524)	(123 256)
Recouvrement d'impôt différé	8	(61)	(1 495)
Perte nette, représentant le résultat global		(16 463) \$	(121 761) \$
Perte par action de base et diluée		(0,22) \$	(1,62) \$
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation	18	76 103 206	74 982 435

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

Aux	Notes	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		24 925 \$	36 885 \$
Débiteurs et autres montants à recevoir	10	4 136	3 596
Stocks	11	3 281	6 884
Actifs détenus en vue de la vente	6	–	3 654
Autres actifs courants		366	1 178
		32 708	52 197
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	6, 12	11 026	18 408
Actifs au titre de droits d'utilisation	6, 13	10 986	55 419
Immobilisations incorporelles	6, 14	2 776	3 174
Autres actifs non courants		312	650
Total des actifs		57 808 \$	129 848 \$
Passifs et capitaux propres négatifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		17 993 \$	27 104 \$
Produits différés		4 105	5 501
Dette	15	4 036	11 743
Partie courante des obligations découlant de contrats de location	17	2 862	8 468
		28 996	52 816
Passifs non courants			
Déventures convertibles	16	41 752	27 469
Obligations découlant de contrats de location	17	10 502	60 741
Total des passifs		81 250	141 026
Capitaux propres négatifs			
Actions ordinaires	18	180 369	173 788
Surplus d'apport	19	8 009	10 584
Déventures convertibles	16	5 367	5 174
Déficit		(217 187)	(200 724)
Total des capitaux propres négatifs		(23 442)	(11 178)
Total des passifs et des capitaux propres négatifs		57 808 \$	129 848 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom de Marché Goodfood Corp. :

(signé)

Jonathan Ferrari, Administrateur et
président du conseil d'administration

(signé)

Donald Olds, Administrateur et
président du comité d'audit

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés des variations des capitaux propres négatifs

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 52 semaines closes le

					3 septembre 2022	
	Notes	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Débentures convertibles	Déficit	Total
Solde au						
31 août 2021		170 094 \$	5 901 \$	843 \$	(78 963)\$	97 875 \$
Perte nette		–	–		(121 761)	(121 761)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions ¹⁾	19	–	6 945	–	–	6 945
Émission de débentures convertibles, montant net ²⁾	16	–	–	4 452	–	4 452
Conversions de débentures convertibles, montant net ³⁾	16	1 291	–	(121)	–	1 170
Exercice d'options sur actions	19	726	(216)	–	–	510
Acquisition d'unités d'actions restreintes	19	2 032	(2 032)	–	–	–
Régime d'achat d'actions pour les employés	19	(355)	(14)	–	–	(369)
Solde au						
3 septembre 2022		173 788 \$	10 584 \$	5 174 \$	(200 724)\$	(11 178)\$
						2 septembre 2023
Solde au						
3 septembre 2022		173 788 \$	10 584 \$	5 174 \$	(200 724)\$	(11 178)\$
Perte nette		–	–	–	(16 463)	(16 463)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	19	–	3 903	–	–	3 903
Émission de débentures convertibles, montant net ²⁾	16	–	–	202	–	202
Conversions de débentures convertibles, montant net ³⁾	16	196	–	(9)	–	187
Acquisition d'unités d'actions restreintes	19	6 475	(6 475)	–	–	–
Régime d'achat d'actions pour les employés	19	(90)	(3)	–	–	(93)
Solde au						
2 septembre 2023		180 369 \$	8 009 \$	5 367 \$	(217 187)\$	(23 442)\$

1) Pour l'exercice 2022, la charge liée aux paiements fondés sur des actions comprend un montant de 1,1 million de dollars au titre de droits attribués pour régler la rémunération incitative à court terme de certains membres du personnel.

2) La composante capitaux propres des débentures convertibles présentée ci-dessus ne tient pas compte de l'impôt sur le résultat de 0,1 million de dollars (compte non tenu de l'impôt sur le résultat 1,6 million de dollars en 2022 et des coûts connexes de 0,4 million de dollars).

3) Les conversions de débentures convertibles présentées ci-dessus ne tiennent pas compte de l'impôt sur le résultat de 11 mille dollars (0,1 million de dollars en 2022).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 52 semaines closes le	Notes	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Activités d'exploitation			
Perte nette		(16 463) \$	(121 761) \$
Ajustements pour :			
Amortissements	12, 13, 14, 20	10 837	17 295
Dépréciation	6, 12, 13, 14	–	46 085
Perte nette sur la sortie d'actifs non financiers	6	2 362	–
Profit sur la résiliation de contrats de location	6	(12 137)	–
Réductions de valeur des actifs non financiers	6	2 252	639
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	19	3 903	5 876
Charges financières nettes	7	5 668	5 233
Recouvrement d'impôt différé	8	(61)	(1 495)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	20	(6 138)	(11 108)
Autres		427	255
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(9 350)	(58 981)
Activités d'investissement			
Entrées d'immobilisations corporelles	12	(716)	(35 880)
Entrées d'immobilisations incorporelles	14	(1 019)	(2 561)
Produit de la sortie d'actifs non financiers		2 580	–
Intérêts reçus		1 115	770
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		1 960	(37 671)
Activités de financement			
Produit au titre de l'émission de débentures convertibles, montant net		12 249	28 061
Remboursements sur la dette, montant net	15	(7 813)	(625)
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	15	–	(9 063)
Intérêts payés		(4 616)	(4 417)
Paiements d'obligations découlant de contrats de location	17	(4 407)	(6 215)
Actions achetées aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés	19	(89)	(369)
Produit de l'exercice d'options sur actions	19	–	510
Autres		106	120
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement		(4 570)	8 002
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(11 960)	(88 650)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		36 885	125 535
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période		24 925 \$	36 885 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		20	

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

1 ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Goodfood Market Corp. est une marque canadienne numérique qui offre des solutions de repas et permet la livraison de ces repas et de produits complémentaires frais facilitant pour les clients à l'échelle du Canada la dégustation de délicieux mets à la maison chaque jour. Toute référence à Goodfood Market Corp. (ou « Goodfood », la « Société ») vise la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie et les informations à fournir de Goodfood Market Corp. et de sa filiale sur une base consolidée.

Goodfood Market Corp. est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* qui est inscrite à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FOOD ». La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec). La Société dispose aussi d'une installation située à Calgary (Alberta).

2 BASE D'ÉTABLISSEMENT

2.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables de la Société sont décrites en détail à la note 3.

Le conseil d'administration (le « Conseil ») de la Société a autorisé le 21 novembre 2023 la publication le 22 novembre 2023 des états financiers consolidés des périodes de 52 semaines closes le 2 septembre 2023 et le 3 septembre 2022.

2.2 BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les accords de paiement fondé sur des actions qui sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution;
- les obligations découlant de contrats de location, lesquelles sont évaluées à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de passation du contrat.

2.3 MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de Goodfood Market Corp.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société et de sa filiale entièrement détenue.

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société contrôle une entité lorsqu'elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant de ces rendements. La Société réévalue si elle contrôle une entité lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments susmentionnés ont changé. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et elle continue d'être consolidée jusqu'à la date à laquelle le contrôle prend fin.

3.2 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Les produits tirés de la vente de marchandises sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits. Les produits sont comptabilisés à un moment précis, soit au moment de la livraison des solutions de repas lorsque les critères permettant de considérer l'obligation de prestation comme remplie sont satisfaits. Les crédits de vente et de référence sont comptabilisés dans les produits au moment de l'utilisation et lorsque la Société s'acquitte de son obligation. Les produits différés sont constatés à la réception d'une contrepartie anticipée au titre des produits correspondants. Les crédits de vente et de référence sont également inclus dans les produits différés et sont évalués en fonction de la juste valeur des crédits de vente et de référence accordés, en tenant compte du pourcentage d'utilisation estimatif.

3.3 IMPÔT

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale pour les exercices considérés et tout ajustement de l'impôt à payer ou devant être récupéré relativement à des exercices antérieurs. Le montant de l'impôt exigible à payer ou à recevoir reflète la meilleure estimation du montant d'impôt qui devrait être payé ou récupéré, compte tenu de l'incertitude liée à l'impôt, le cas échéant. Il est évalué d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt exigible ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable; ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable futur s'améliore. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués chaque date de clôture et sont

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur à l'égard duquel ces éléments pourront être imputés.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'évaluation de l'impôt différé doit refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs. Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

3.4 PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts et les profits de change. Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur la dette, les obligations découlant de contrats de location, les débetures convertibles, les pertes de change et les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt. La Société classe les intérêts payés en tant qu'activités de financement et les intérêts reçus en tant qu'activités d'investissement dans les états consolidés des flux de trésorerie.

3.5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds détenus auprès d'institutions financières, des dépôts en cours et des dépôts à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

3.6 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. Le coût comprend les coûts d'acquisition déduction faite des rabais et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.7 ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs non courants, ou groupes destinés à être cédés comprenant des actifs et des passifs, sont classés comme détenus en vue de la vente s'il existe une forte probabilité de les recouvrer principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Ces actifs ou groupes destinés à être cédés sont généralement évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Toute perte de valeur sur un groupe destiné à être cédé est affectée aux actifs et passifs au prorata de leur valeur comptable. Aucune perte de valeur n'est toutefois affectée aux stocks ou aux actifs financiers, lesquels continuent d'être évalués conformément aux autres méthodes comptables de la Société. Toute perte de valeur au moment du classement initial des actifs comme détenus en vue de la vente ainsi que tout profit ou perte ultérieur au moment de la réévaluation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Une fois classées comme détenues en vue de la vente, les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles ne sont plus amorties et sont classées comme des actifs courants.

3.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

3.8.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif et à sa mise en état de fonctionnement en vue de son utilisation prévue, ainsi que les charges et honoraires directement attribuables à la paie et aux services de consultation.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité qui diffèrent de manière importante, elles sont comptabilisées comme des composantes distinctes.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie et de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle. Ce montant est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

3.8.2 AMORTISSEMENT

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle, et est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque partie d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis et reflètent le coût des immobilisations corporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'usage auquel elles sont destinées. Les actifs en cours de construction commenceront à être amortis lorsqu'ils seront prêts à l'usage auquel ils sont destinés. Les estimations au titre des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont réexaminées chaque date de clôture et ajustées de manière prospective au besoin.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs comme suit :

Actif	Période
Mobilier et agencements	De 3 à 10 ans
Matériel et outillage	De 3 à 20 ans
Matériel informatique et autres	De 3 à 5 ans
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat et de la durée d'utilité

3.9 CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation d'un contrat, la Société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Actif au titre du droit d'utilisation

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation découlant de contrats de location à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, soit en fonction du montant initial de l'obligation découlant de contrats de location, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus les coûts directs initiaux engagés et les coûts estimatifs de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site sur lequel il se trouve, déduction faite des avantages incitatifs reçus.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont ultérieurement amortis à partir de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur, selon le mode linéaire. La durée du contrat de location comprend la considération d'une option de renouvellement ou de résiliation si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option. Les durées de location, incluant les options de renouvellement dont la Société a la certitude raisonnable d'exercer, varient de 0 à 11 ans pour les installations, le matériel roulant et tout autre matériel. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement réduit par des pertes de valeur, le cas échéant, et est ajusté en fonction de certaines réévaluations de l'obligation découlant de contrats de location.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Obligation découlant de contrats de location

L'obligation découlant de contrats de location est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs non encore versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Pour déterminer son taux d'emprunt marginal, la Société obtient les taux d'intérêt de sources de financement externes et apporte certains ajustements afin de refléter les modalités du contrat de location et le type d'actif loué.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation découlant de contrats de location comprennent les paiements fixes (y compris en substance), le prix d'exercice aux termes d'une option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, et les paiements de loyers au cours d'une période de renouvellement optionnelle si la Société a la certitude raisonnable d'exercer son option de renouvellement.

L'obligation découlant de contrats de location est évaluée par la suite au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs principalement attribuable au fait que la Société modifie son évaluation quant à l'exercice éventuel d'une option d'achat, de renouvellement ou de résiliation, ou lorsqu'un paiement de loyer fixe en substance est modifié.

Lorsque l'obligation découlant de contrats de location fait l'objet d'une telle réévaluation, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé aux états consolidés du résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

3.10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.10.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et de tout cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles comprennent le coût des logiciels et des licences ainsi que les charges et honoraires directement attribuables à la paie et aux services de consultation.

3.10.2 AMORTISSEMENT

L'amortissement est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité déterminée estimée des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles en cours d'élaboration ne sont pas amorties et reflètent le coût des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'usage auquel elles sont destinées. Les immobilisations incorporelles en cours d'élaboration commenceront à être amorties lorsqu'elles seront prêtes à l'usage auquel elles sont destinées.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice considéré et la période correspondante sont les suivantes :

Actif	Période
Logiciels	De 3 à 5 ans
Propriété intellectuelle	5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture et ajustés de manière prospective au besoin.

3.11 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

La Société revoit la valeur comptable de ses actifs non financiers, qui incluent les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée, les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation, chaque date de clôture afin de déterminer si des événements particuliers ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif (ou d'une UGT) diminuée des coûts de sortie et de sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT). Les pertes de valeur sont réparties en réduction de la valeur comptable des actifs de l'UGT au prorata et sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est augmentée de l'estimation révisée mais se limite à la valeur comptable qui aurait été établie si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents. Une reprise de perte de valeur est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

3.12 INSTRUMENTS FINANCIERS

3.12.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION INITIALE

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Un actif financier ou un passif financier est évalué initialement à la juste valeur majorée, pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition ou à son émission.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.12.2 CLASSEMENT ET ÉVALUATION ULTÉRIEURE

Actifs financiers

Tous les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, à l'exception des swaps de taux d'intérêt qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Un passif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme étant détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et le montant net des profits et pertes est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. Les autres passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

3.12.3 DÉCOMPTABILISATION

Actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou que la Société transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou d'une transaction où la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Lors de décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif financier et la somme de la contrepartie reçue ou à recevoir est comptabilisée aux états consolidés du résultat net.

Passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à échéance. La Société décomptabilise aussi un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie liés au passif modifié sont substantiellement différents, auquel cas un nouveau passif financier fondé sur les conditions modifiées est comptabilisé à la juste valeur.

Lors de décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la contrepartie payée (y compris les actifs hors trésorerie transférés ou les passifs repris) est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

3.12.4 COMPENSATION

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de les régler, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

3.12.5 DÉPRÉCIATION

La Société comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes chaque date de clôture, de manière à refléter l'évolution du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers. Les pertes de crédit attendues qui ont été identifiées n'étaient pas significatives.

3.12.6 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Lors de la détermination de la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux suivants :

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Niveau 1 – Les données observables telles que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Les données qui sont observables directement ou indirectement, autres que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 3 – Les données pour lesquelles il n'existe aucune ou pratiquement aucune donnée de marché observable, et pour lesquelles l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

3.12.7 CONTRATS DE SWAP DE TAUX D'INTÉRÊT

Le contrat de swap de la Société est évalué à la juste valeur et les profits et pertes liés à la juste valeur sont présentés dans les charges financières nettes dans les états consolidés du résultat net de la Société.

3.12.8 DÉBENTURES CONVERTIBLES

Les débentures convertibles sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, ce qui correspond à la contrepartie reçue, déduction faite des coûts de transaction engagés, minorés de la composante capitaux propres. Les coûts de transaction relatifs à ces instruments sont compris dans la valeur des instruments et sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge au titre du taux d'intérêt effectif est comprise dans les charges financières nettes des états consolidés du résultat net.

Les différentes composantes des instruments composés émis par la Société sont classées séparément à titre de passifs financiers et de capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel. À la date d'émission, la juste valeur du passif est évaluée séparément au moyen d'un taux de marché estimé pour un passif similaire sans composante capitaux propres et le résiduel est attribué à l'option de conversion. La composante passif est par la suite comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce qu'elle s'éteigne au moment de sa conversion ou à la date d'échéance de l'instrument. La composante capitaux propres est comptabilisée et comprise dans les capitaux propres, sans être ultérieurement réévaluée. De plus, l'option de conversion classée comme capitaux propres demeure dans les capitaux propres jusqu'à ce que l'option de conversion soit exercée, auquel cas, la tranche comptabilisée dans les capitaux propres est virée dans les actions ordinaires. Les frais d'émission sont répartis entre les composantes passif et capitaux propres au pro rata de leur valeur respective.

Lors d'un remboursement ou rachat anticipé de débentures convertibles, la Société attribue la contrepartie payée à l'extinction au passif selon sa juste valeur à la date de la transaction et le résiduel est attribué à l'option de conversion. Tout profit ou toute perte découlant de la composante passif est passé à titre de produits et de charges dans les états consolidés du résultat net et l'écart entre la valeur comptable et le montant qui devrait être réglé au titre de l'option du détenteur est traité comme une transaction relative aux actions ordinaires.

3.13 AVANTAGES À COURT TERME

Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.14 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la Société comprennent un régime d'options d'achat d'actions, un régime d'unités d'actions restreintes et un régime d'achat d'actions pour les employés. Les employés, les consultants, les dirigeants et les administrateurs de la Société reçoivent une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions, par lesquels les employés rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (transactions réglées en instruments de capitaux propres).

Le coût du régime d'options sur actions de la Société est évalué à la juste valeur à la date de l'attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le coût du régime d'unités d'actions restreintes est déterminé selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'attribution. Les coûts sont comptabilisés comme une charge liée aux paiements fondés sur des actions, alors qu'une augmentation correspondante des capitaux propres (surplus d'apport) est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les conditions de rendement et de service (la période d'acquisition des droits) sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres jusqu'à ce que la date d'acquisition des droits rende compte de la mesure dans laquelle la période d'acquisition des droits a expiré. La charge ou le crédit inscrit aux états du résultat net de la période représente la variation du cumul des charges comptabilisé entre l'ouverture et la clôture de la période.

3.15 RÉGIME D'ACHAT D'ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

Les cotisations de la Société, utilisées pour acheter des actions sur le marché libre au nom des employés, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées comme une charge au titre des avantages; une hausse correspondante est comptabilisée dans le surplus d'apport. Le montant passé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions d'acquisitions devraient être remplies; le montant ultimement passé en charges dépendra donc du nombre d'attributions pour lesquelles les conditions d'acquisition ont été remplies à la date d'acquisition.

Les actions détenues au nom des employés et dont les droits ne sont pas acquis sont considérées comme des actions propres et sont par conséquent déduites des capitaux propres jusqu'au moment où elles seront acquises.

3.16 MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les transactions en monnaie étrangère sont composées d'achats de fournisseurs étrangers. Ces transactions sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les créiteurs connexes libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à cette date. Les profits et les pertes de change résultant de cette conversion sont comptabilisés à leur montant net dans les charges financières nettes dans les états consolidés du résultat net.

3.17 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant la perte nette par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté de façon à inclure l'effet dilutif des options sur actions, des unités d'actions avec restrictions, des actions au titre du régime d'achat d'actions pour les employés (le « RAAE ») dont les droits ne sont pas encore acquis et de l'option de conversion des débentures convertibles.

3.18 INFORMATION SECTORIELLE

La Société a déterminé qu'elle n'exploitait qu'un seul secteur opérationnel pour les exercices 2023 et 2022.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des ventes nettes et des charges et des notes y afférentes. L'incertitude à propos de ces hypothèses et estimations pourrait faire en sorte qu'un ajustement important doive être apporté à la valeur comptable des actifs ou des passifs dans les périodes futures. Ces hypothèses et ces estimations sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices futurs touchés par ces révisions.

Les principaux jugements, estimations et hypothèses de la Société sont présentés ci-après :

4.1 JUGEMENTS CRITIQUES

Dépréciation des actifs non courants

Chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles présentent des indicateurs de dépréciation. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique.

Durée du contrat de location

Lors de la comptabilisation d'un contrat de location, la Société évalue la durée du contrat de location selon les conditions du contrat de location et détermine si elle exercera les options de renouvellement au terme de sa durée. Les options de renouvellement ne sont incluses dans la durée du contrat de location que si la direction a la certitude raisonnable de le renouveler. Ce jugement critique pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société si la durée des contrats de location est réévaluée de manière différente.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

4.2 PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

Dépréciation des actifs non financiers

Pour l'évaluation de la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou UGT. La direction estime la valeur recouvrable des UGT selon la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs attendus. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses clés à l'égard des avantages économiques futurs qui se rapportent à des événements et circonstances futurs. L'incertitude à l'égard des estimations est liée aux hypothèses relatives aux avantages économiques futurs et à l'application d'un taux d'actualisation approprié. Pour évaluer la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la direction pose des hypothèses clés à l'égard des justes valeurs attendues et des coûts de sortie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, ce qui pourrait entraîner des ajustements importants aux actifs à long terme de la Société au cours des périodes de présentations ultérieures.

Évaluation des ventes nettes

Les ventes nettes sont présentées déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits, y compris les crédits de référence. Les montants des crédits sont estimés en fonction de l'historique et de l'expérience de la Société au titre du pourcentage d'utilisation de ces crédits. Le passif estimatif correspondant des crédits est inclus dans les produits différés.

Contrats de location

Taux d'actualisation

Pour déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations découlant de contrats de location, la Société utilise généralement son taux d'emprunt marginal puisque souvent, les taux implicites ne peuvent pas être déterminés facilement du fait que l'information à l'égard de la juste valeur des actifs sous-jacents et des coûts directs engagés par le bailleur au titre des actifs loués n'était pas disponible auprès du bailleur. Le taux d'emprunt marginal de chaque contrat de location a été déterminé à la date de début du contrat.

5. NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (les « modifications de 2020 »). Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications ont éliminé l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement ou le transfert d'un passif pour au moins douze mois doit être inconditionnel. Le droit doit plutôt être substantiel et exister à la date de clôture.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La Société ne s'attend pas à ce que cette modification ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Autres normes

Les nouvelles normes et normes modifiées qui suivent ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

- *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2).*
- *Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8).*

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

6. COÛTS DE RÉORGANISATION ET AUTRES COÛTS CONNEXES

6.1 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Au cours de l'exercice 2022, en raison du plan de réorganisation de la Société et du manquement à certaines clauses restrictives de nature financière, la Société avait décidé de fermer plusieurs installations et a mis fin à son offre de produits d'épicerie sur demande. Cette décision avait donné lieu à la détermination d'UGT : 1) au niveau de chaque actif pris individuellement, 2) au niveau des installations louées (y compris les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations corporelles relatifs aux locaux loués), et 3) au niveau de l'emplacement géographique en fonction du lieu où sont servis les clients, ce qui génère des entrées de trésorerie indépendantes. Par conséquent, la Société avait effectué un test de dépréciation de ses actifs non financiers puisqu'elle avait des raisons de croire que la valeur comptable des UGT pourrait ne pas être recouvrable.

Au cours de l'exercice clos le 2 septembre 2023, la Société n'a comptabilisé aucune charge de dépréciation (charge de dépréciation de 37,9 millions de dollars liée aux immobilisations corporelles, de 7,7 millions de dollars liée aux actifs au titre de droits d'utilisation et de 0,5 million de dollars liée aux immobilisations incorporelles en 2022, respectivement). La charge de dépréciation par UGT se présente comme suit :

Groupe d'UGT	Valeur recouvrable	Niveau de la juste valeur des données d'entrées, si évaluée à la juste valeur diminuée des coûts de sortie	Charge de dépréciation	
			2023	2022
Actifs pris individuellement	Juste valeur diminuée des coûts de sortie	Niveau 3	- \$	9 022 \$
Installations louées	Valeur d'utilité	s. o.	-	37 063
Emplacements géographiques	Juste valeur diminuée des coûts de sortie	Niveau 3	-	-
Charge de dépréciation des actifs non financiers			- \$	46 085 \$

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie des actifs pris individuellement, la Société a utilisé des données de marché fondées sur le prix attendu auquel elle serait en mesure de vendre l'actif sur un marché secondaire. Au cours de l'exercice 2022, après la réalisation du test de dépréciation, les actifs pris individuellement ont été reclassés comme étant détenus en vue de la vente puisqu'ils répondaient aux critères pour être classés. Au 2 septembre 2023, il n'y avait pas d'actif détenu en vue de la vente, car ils ont été vendus ou sortis du bilan.

Au cours de l'exercice 2022, pour déterminer la valeur d'utilité de ses installations louées, la Société a utilisé la méthode fondée sur les flux de trésorerie actualisés selon laquelle les principales hypothèses comprennent la durée attendue pour trouver un intervenant du marché prêt à reprendre le contrat de location et les taux de location du marché. Par ailleurs, le taux d'actualisation utilisé pour chaque projection de flux de trésorerie a été établi à 8 %, ce qui repose sur les taux de capitalisation du marché où sont situées les installations.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

6.2 COÛTS DE RÉORGANISATION ET AUTRES COÛTS CONNEXES

Le tableau qui suit résume les coûts de réorganisation et autres coûts connexes :

	2023	2022
Profits nets liés aux fermetures d'installations ¹⁾	(8 315) \$	(121) \$
Réductions de valeur d'actifs non financiers	2 252	102
Perte nette sur la sortie d'actifs non financiers	2 362	–
Indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel	2 210	4 321
Honoraires de conseillers externes ²⁾	1 017	2 440
Autres	6	–
	(468) \$	6 742 \$

¹⁾ Pour la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, les profits nets liés aux fermetures d'installations comprenaient un profit net sur la résiliation de contrats de location de 12,1 millions de dollars.

²⁾ Les honoraires de conseillers externes représentent des honoraires au titre des initiatives liées à la réorganisation de la Société.

7. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	2023	2022
Charges d'intérêts sur la dette	618 \$	1 093 \$
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location	1 474	2 572
Charges d'intérêts sur les débentures, y compris les intérêts au titre de la désactualisation	4 487	2 216
Produits d'intérêts	(1 115)	(736)
Autres charges financières	254	106
(Profit) perte de change	(50)	8
Profit lié à la juste valeur sur les swaps de taux d'intérêt	–	(26)
	5 668 \$	5 233 \$

8. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat de la Société aux taux d'imposition prévus par la loi au Canada se présente comme suit :

	2023	2022
Perte avant impôt sur le résultat	(16 524) \$	(123 256) \$
Taux d'imposition prévus par la loi au Canada	26,21 %	26,15 %
Économie d'impôt au taux combiné canadien prévu par la loi	(4 331) \$	(32 231) \$
Diminution résultant des éléments suivants :		
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	3 454	29 210
Différences permanentes	1 043	1 525
Variation du taux d'impôt	(122)	145
Autres	(105)	(144)
Total du recouvrement d'impôt sur le résultat	(61) \$	(1 495) \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Les actifs (passifs) d'impôt différé non comptabilisés de la Société se présentaient comme suit :

	Obligations découlant de contrats de location	Pertes d'exploita- tion nettes	Débitures	Immobili- sations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	Actifs (passifs) d'impôt différé
Au 31 août 2021	17 125 \$	318 \$	(318)\$	(17 125)\$	- \$
Montants comptabilisés dans la perte nette	(12 045)	1 779	(284)	12 045	1 495
Montants comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	(1 495)	-	(1 495)
Au 3 septembre 2022	5 080 \$	2 097 \$	(2 097)\$	(5 080)\$	- \$
Montants comptabilisés dans la perte nette	(5 080)	(474)	535	5 080	61
Montants comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	(61)	-	(61)
Au 2 septembre 2023	- \$	1 623 \$	(1 623)\$	- \$	- \$

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés de la Société se présentaient comme suit :

Aux	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Pertes nettes d'exploitation reportées en avant	33 655 \$	30 456 \$
Immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	14 977	13 018
Frais d'émission d'actions et d'instruments d'emprunt	907	1 334
Immobilisations incorporelles	1 526	3 140
Autres	620	343
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	51 685 \$	48 291 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

La Société dispose de pertes fiscales d'exploitation fédérales reportées en avant de 131,0 millions de dollars (118,1 millions de dollars en 2022), lesquelles sont en partie comptabilisées pour un montant de 6,2 millions de dollars (8,0 millions de dollars en 2022), et de différences temporaires déductibles non comptabilisées de 65,6 millions de dollars (66,0 millions de dollars en 2022) qui sont disponibles pour réduire le revenu imposable. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments, car il est improbable qu'il existe des bénéfices imposables futurs à l'égard desquels la Société pourrait réaliser ces actifs d'impôt. Au 2 septembre 2023, les montants et les dates d'expiration de ces pertes fiscales fédérales reportées en avant se présentaient comme suit :

2035	49 \$
2036	712
2037	3 547
2038	8 516
2039	18 089
2040	812
2041	22 625
2042	63 531
2043	13 139
	131 020 \$

9. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	2023	2022
Charge relative aux paiements de loyers variables non pris en compte dans les obligations découlant de contrats de location	1 337 \$	2 477 \$
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	43 890	99 017

10. DÉBITEURS ET AUTRES MONTANTS À RECEVOIR

Aux	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Taxes de vente à recevoir	1 853 \$	2 357 \$
Montant à recevoir au titre du programme de récompenses	238	504
Escomptes de volume à recevoir	96	97
Autres montants à recevoir	1 949	638
	4 136 \$	3 596 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

11. STOCKS

Aux	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Aliments	1 807 \$	4 953 \$
Matériel d'emballage	1 221	1 611
Produits en cours	253	320
	3 281 \$	6 884 \$

Le coût des stocks comptabilisés en charges dans le coût des marchandises vendues au cours de la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023 s'établissait à 88,6 millions de dollars (174,3 millions de dollars en 2022).

La Société a comptabilisé en charges dans le coût des marchandises vendues un montant net de 1,1 million de dollars (1,6 million de dollars en 2022) au titre de la dépréciation des stocks pour la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023. Ce montant comprend 1,3 million de dollars (1,2 million de dollars en 2022) au titre de l'abandon de produits d'épicerie sur demande.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier et agencements	Matériel et outillage	Matériel informatique et autres	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction ¹⁾	Total
Coût :						
Au 31 août 2021	4 077 \$	10 014 \$	3 579 \$	13 282 \$	10 422 \$	41 374 \$
Entrées ¹⁾	2 185	9 239	2 550	4 887	16 555	35 416
Transferts	61	6 962	304	18 211	(25 538)	–
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente	(152)	(3 830)	(116)	(134)	(115)	(4 347)
Réductions de valeur	–	–	–	–	(741)	(741)
Au 3 septembre 2022	6 171 \$	22 385 \$	6 317 \$	36 246 \$	583 \$	71 702 \$
Entrées	–	323	14	195	–	532
Sorties	(1 236)	(1 247)	(398)	(7 226)	–	(10 107)
Transferts	–	–	–	15	(15)	–
Transferts depuis les actifs détenus en vue de la vente	–	57	19	–	–	76
Autres	–	(4)	–	–	(57)	(61)
Au 2 septembre 2023	4 935 \$	21 514 \$	5 952 \$	29 230 \$	511 \$	62 142 \$
Amortissement cumulé, perte de valeur et réductions de valeur :						
Au 31 août 2021	845 \$	2 605 \$	1 267 \$	3 290 \$	– \$	8 007 \$
Amortissement	1 086	2 236	1 526	3 155	–	8 003
Perte de valeur (note 6)	2 824	11 554	941	22 056	497	37 872
Réductions de valeur	13	13	76	–	–	102
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente	(61)	(541)	(57)	(31)	–	(690)
Au 3 septembre 2022	4 707 \$	15 867 \$	3 753 \$	28 470 \$	497 \$	53 294 \$
Amortissement	337	1 235	1 268	1 529	–	4 369
Sorties	(705)	(495)	(198)	(5 860)	–	(7 258)
Réductions de valeur	24	152	135	386	14	711
Au 2 septembre 2023	4 363 \$	16 759 \$	4 958 \$	24 525 \$	511 \$	51 116 \$
Valeur comptable nette :						
Au 3 septembre 2022	1 464 \$	6 518 \$	2 564 \$	7 776 \$	86 \$	18 408 \$
Au 2 septembre 2023	572	4 755	994	4 705	–	11 026

¹⁾ Des entrées d'actifs en cours de construction de 1,6 million de dollars se rapportent à la capitalisation des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice 2022, alors qu'aucune entrée d'actifs en cours de construction n'avait été comptabilisée pour l'exercice 2023.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

13. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Installations	Matériel roulant	Autre matériel	Total
Au 31 août 2021	68 171 \$	427 \$	559 \$	69 157 \$
Entrées et modifications de contrats de location	24 476	281	42	24 799
Décomptabilisation ¹⁾	(20 875)	(38)	–	(20 913)
Perte de valeur (note 6)	(7 675)	–	–	(7 675)
Amortissement	(9 570)	(195)	(184)	(9 949)
Au 3 septembre 2022	54 527 \$	475 \$	417 \$	55 419 \$
Entrées et modifications de contrats de location	160	112	–	272
Décomptabilisation ¹⁾	(39 504)	(57)	(12)	(39 573)
Amortissement	(4 769)	(210)	(153)	(5 132)
Au 2 septembre 2023	10 414 \$	320 \$	252 \$	10 986 \$

¹⁾ La décomptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation comprend la résiliation de contrats de location visant des installations au cours de l'exercice 2023 et la modification des hypothèses relatives à la durée du contrat de location visant une installation au cours de l'exercice 2022.

Au cours de la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, la Société a comptabilisé dans les ventes nettes des produits tirés de contrats de sous-location de 1,7 million de dollars (1,1 million de dollars en 2022).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels ¹⁾	Propriété intellectuelle	Total
Coût :			
Au 31 août 2021	2 427 \$	74 \$	2 501 \$
Entrées	2 561	–	2 561
Au 3 septembre 2022	4 988 \$	74 \$	5 062 \$
Entrées	995	–	995
Au 2 septembre 2023	5 983 \$	74 \$	6 057 \$
Cumul des amortissements, des pertes de valeur et réductions de valeur :			
Au 31 août 2021	389 \$	30 \$	419 \$
Amortissement	916	15	931
Perte de valeur (note 6)	538	–	538
Au 3 septembre 2022	1 843 \$	45 \$	1 888 \$
Amortissement	1 321	15	1 336
Réductions de valeur	57	–	57
Au 2 septembre 2023	3 221 \$	60 \$	3 281 \$
Valeur comptable nette :			
Au 3 septembre 2022	3 145 \$	29 \$	3 174 \$
Au 2 septembre 2023	2 762	14	2 776

¹⁾ Pour la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, la valeur comptable nette des logiciels en développement s'est établie à 0,3 million de dollars (0,4 million de dollars en 2022).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

15. DETTE

Aux	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Financements portant intérêt :		
Emprunt à terme garanti, taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires ¹⁾ majoré de 4,50 %, échéant en novembre 2023	4 062 \$	– \$
Emprunts échus :		
Emprunt à terme garanti, taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires ¹⁾ majoré de 2,50 %, échéant en novembre 2022	–	11 875
	4 062 \$	11 875 \$
Coûts de financement non amortis	(26)	(132)
	4 036 \$	11 743 \$
Partie courante de la dette	(4 036)	(11 743)
	– \$	– \$

¹⁾ Le taux des acceptations bancaires s'entend du taux des acceptations bancaires canadiennes.

FACILITÉ DE CRÉDIT DE 2022

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023, la Société a conclu une entente en vue de modifier la facilité de crédit consortial (la « facilité de crédit de 2021 ») conclue avec ses prêteurs existants, ce qui s'est traduit par un financement bancaire de 9,5 millions de dollars comprenant un emprunt à terme de 5,0 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 2,0 millions de dollars. Les facilités portent intérêt à des taux variables correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 4,50 % et viennent à échéance en novembre 2023. Les facilités comportent des conditions financières mises à jour, notamment un solde de trésorerie minimal et du financement lié à des clauses restrictives. L'emprunt à terme est remboursable en versements trimestriels de 313 mille dollars, avec un remboursement intégral du solde de 4,1 millions de dollars à la fin du terme en novembre 2023. Au 2 septembre 2023, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable. Le prélèvement total sur la facilité de crédit est présenté à titre de passif courant.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

16. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Débentures de 2028

Le 6 février 2023, la Société a émis 12 675 débentures subordonnées non garanties convertibles (les « débentures de 2028 ») au prix de 1 000 \$ la débenture, pour un produit brut de 12,7 millions de dollars. Les débentures de 2028 échéant le 6 février 2028 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 12,5 %. La tranche en intérêts pour la période allant de la date d'émission à février 2025 sera rajoutée au montant en capital semestriellement et elle est convertible à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSX pour les cinq (5) jours de bourse consécutifs se terminant à la date à laquelle la tranche en intérêts devient exigible, majorée d'une prime de 50 %. À compter du 6 février 2025 et jusqu'à la date d'échéance, la tranche en intérêts sera payable semestriellement en trésorerie.

Les débentures de 2028 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 0,75 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 6 février 2026, Goodfood pourra racheter la partie non convertie d'une débenture de 2028 à un montant équivalent au capital et aux intérêts courus plus un taux de rendement interne pour le détenteur correspondant à 18 % pour la période au cours de laquelle cette débenture aura été en cours. Les détenteurs peuvent exiger un rachat selon les mêmes modalités à la suite d'un changement de contrôle de la Société.

Les débentures de 2028 sont des obligations directes, subordonnées et non garanties de la Société, prenant rang après toute dette de premier rang de la Société, y compris la facilité de crédit de la Société, et de rang égal entre elles et avec toute autre dette subordonnée non garantie actuelle ou future de la Société, dans la mesure où elles sont subordonnées aux mêmes conditions.

Un montant de 0,2 million de dollars au titre de l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission et de l'impôt différé connexes, a été comptabilisé dans les capitaux propres. Le taux d'intérêt effectif des débentures de 2028, qui prend en compte les frais d'émission de débentures, s'élève à 13,5 %.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Débetures de 2027

Le 11 février 2022, la Société a émis 30 000 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures de 2027 ») au prix de mille dollars la débenture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débetures de 2027 échéant le 31 mars 2027 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022.

Les débetures de 2027 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 4,60 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2025 et avant le 31 mars 2026, la Société pourra racheter les débetures de 2027 à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital de ces débetures majoré de l'intérêt couru et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2026 et avant la date d'échéance, les débetures de 2027 pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Advenant un changement de contrôle, la Société sera tenue de faire un paiement aux porteurs des débetures de 2027 selon les termes de la « prime d'indemnisation » énoncés dans l'acte de fiducie des débetures de 2027.

Un montant de 4,5 millions de dollars au titre de l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission et de l'impôt différé connexes, a été comptabilisé dans les capitaux propres. Le taux d'intérêt effectif des débetures de 2027, qui prend en compte les frais d'émission de débetures, s'élève à 12,6 %.

Débetures de 2025

Le 26 février 2020, la Société a émis 30 000 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures ») au prix de mille dollars la débenture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débetures échéant le 31 mars 2025 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2020.

Les débetures peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 4,70 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2023 et avant le 31 mars 2024, la Société pourra racheter les débetures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2024 et avant la date d'échéance, les débetures pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Advenant un changement de contrôle, la Société sera tenue de faire un paiement aux porteurs des débetures selon les termes de la « prime d'indemnisation » énoncés dans l'acte de fiducie des débetures.

Un montant de 3,7 millions de dollars au titre de l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission et de l'impôt différé connexes, a été comptabilisé dans les capitaux propres. Le taux d'intérêt effectif des débetures, qui prend en compte les frais d'émission de débetures, s'élève à 11,76 %.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente l'évolution des débetures de la Société au cours des périodes de 52 semaines à l'étude :

	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Débetures convertibles, solde de la composante passif, à l'ouverture de l'exercice	27 469 \$	5 623 \$
Produit de l'émission de débetures, montant net ¹⁾²⁾	11 970	22 048
Intérêts au titre de la désactualisation	2 489	901
Conversion des débetures	(176)	(1 103)
Débetures convertibles, solde de la composante passif à la clôture de l'exercice	41 752 \$	27 469 \$

¹⁾ Pour les débetures convertibles émises à l'exercice 2023, les frais d'émission attribuables à la composante passif s'élèvent à 0,4 million de dollars. Le produit net de 0,2 million de dollars, qui comprend l'impôt différé de 0,1 million de dollars, a été comptabilisé à titre de composante capitaux propres.

²⁾ Pour les débetures convertibles émises à l'exercice 2022, les frais d'émission attribuables à la composante passif s'élèvent à 1,5 million de dollars. Le produit net de 4,5 millions de dollars, qui comprend des frais d'émission de 0,4 million de dollars et l'impôt différé de 1,6 million de dollars, a été comptabilisé à titre de composante capitaux propres.

Le tableau qui suit présente un sommaire des débetures convertibles au cours des périodes de 52 semaines à l'étude.

	2 septembre 2023	3 septembre 2022
<i>En milliers de dollars</i>		
Reclassement de la composante passif des débetures convertibles dans les actions ordinaires	176 \$	1 103 \$
Reclassement de la composante capitaux propres des débetures convertibles dans les actions ordinaires	20	188
Charge d'impôt différé comptabilisée à la conversion des débetures	11	66
Recouvrement d'impôt différé comptabilisé à l'émission des débetures	72	1 561
<i>En nombre de débetures ou d'actions ordinaires</i>		
Nombre de débetures converties	210	1 364
Nombre d'actions ordinaires émises au titre des débetures converties (note 18)	45 652	293 647
Nombre total de débetures en cours à la clôture de la période	47 953	35 488

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

17. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION

Le tableau suivant présente l'évolution des obligations découlant de contrats de location de la Société au cours des périodes de 52 semaines à l'étude :

	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	69 209 \$	73 111 \$
Entrées et modifications de contrats de location	272	24 615
Décomptabilisation	(51 710)	(22 302)
Paiements d'obligations découlant de contrats de location ¹⁾	(5 881)	(9 259)
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location ²⁾	1 474	3 044
Solde à la clôture de l'exercice	13 364 \$	69 209 \$

¹⁾ Pour l'exercice 2022, les paiements liés aux obligations découlant de contrats de location comprennent un remboursement de 1,0 million de dollars reçu d'un bailleur au titre des avantages incitatifs à la location.

²⁾ Pour l'exercice 2022, la charge d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location comprend un montant de 0,5 million de dollars inscrit à l'actif au titre des actifs en cours de construction et aucun montant pour l'exercice 2023.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations découlant de contrats de location :

Aux	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Moins de un an	3 457 \$	11 024 \$
De un an à cinq ans	10 247	40 807
Plus de cinq ans	1 350	27 942
Total des obligations découlant de contrats de location non actualisées	15 054 \$	79 773 \$
Solde des obligations découlant de contrats de location à la clôture de l'exercice	13 364 \$	69 209 \$
Partie courante	2 862 \$	8 468 \$
Partie non courante	10 502 \$	60 741 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

18. CAPITAL DES ACTIONNAIRES

ACTIONS ORDINAIRES

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

La variation des actions ordinaires pour les périodes de 52 semaines à l'étude se présente comme suit :

	2 septembre 2023		3 septembre 2022	
	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable
Solde à l'ouverture de l'exercice	75 233 023	173 788 \$	74 647 547	170 094 \$
Conversions de débetures (note 16)	45 652	196	293 647	1 291
Exercice d'options sur actions (note 19)	–	–	161 707	726
Acquisition d'unités d'actions restreintes	1 421 765	6 475	231 453	2 032
Acquisition d'unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés	11 283	3	8 900	14
Actions achetées et détenues en fiducie aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés (note 19)	(186 216)	(93)	(110 231)	(369)
Solde à la clôture de l'exercice	76 525 507	180 369 \$	75 233 023	173 788 \$

Au 2 septembre 2023, le nombre d'actions ordinaires émises et entièrement libérées était de 76 872 271 (75 404 854 en 2022).

PERTE PAR ACTION

Aux	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation	76 103 206	74 982 435

Les actions émises à la suite de l'exercice d'options sur actions, les conversions de débetures et les émissions d'actions sont pondérées à partir de la date de transaction. L'achat d'actions ordinaires afin de financer le régime d'achat d'action pour les employés est pondéré à partir de la date de transaction.

Pour l'exercice clos le 2 septembre 2023 et l'exercice clos le 3 septembre 2022, le calcul de la perte diluée par action ne tenait pas compte de l'effet dilutif potentiel des options d'achat d'actions, des unités d'actions restreintes, des actions émises aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés sur lesquelles les droits ne sont pas encore acquis et de l'option de conversion des débetures puisqu'elles n'ont aucun effet dilutif.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la Société comprennent un régime d'options d'achat d'actions, un régime d'unités d'actions restreintes et un régime d'achat d'actions pour les employés.

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Société a mis en place un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les consultants, les dirigeants et les administrateurs. Le régime d'options sur actions prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. À tout moment, le nombre d'options sur actions réservées en vue de leur émission équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées pour émission aux termes du régime d'unités d'actions restreintes. Selon le régime d'options sur actions, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de trois ou quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution.

Le tableau suivant présente l'évolution des options sur actions au cours des périodes de 52 semaines à l'étude :

	2 septembre 2023		3 septembre 2022	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	3 262 799	4,44 \$	3 174 309	4,47 \$
Attribution	1 848 701	0,54	979 912	4,72
Exercice	–	–	(161 707)	3,03
Renonciation	(566 551)	2,98	(541 301)	5,48
Expiration	(515 226)	4,73	(188 414)	4,61
En circulation à la clôture de l'exercice	4 029 723	2,82	3 262 799	4,44
Exerçables à la clôture de l'exercice	2 252 171	3,98 \$	1 865 747	4,04 \$

Pour la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, le prix du marché moyen pondéré des actions ordinaires de la Société à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 7,79 \$.

Le tableau suivant présente des informations supplémentaires relatives aux options sur actions de la Société à la clôture des exercices à l'étude :

	2023		2022	
Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée
Moins de 2,99 \$	2 167 191	6,2	712 491	4,0
De 3,00 \$ à 5,99 \$	1 409 242	5,3	1 821 368	6,2
De 6,00 \$ à 8,99 \$	453 290	5,0	728 940	6,2
En circulation à la clôture de l'exercice	4 029 723	5,7	3 262 799	5,7
Exerçables à la clôture de l'exercice	2 252 171	4,7	1 865 747	5,0

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Au cours de la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, la juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées s'est établie à 0,31 \$ (2,33 \$ en 2022) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2023	2022
Volatilité attendue	66 %	58 %
Taux d'intérêt sans risque	3,03 %	1,54 %
Durée de vie attendue	4,8 ans	4,8 ans
Valeur de l'action ordinaire à la date d'attribution	0,54 \$	4,72 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	0,54 \$	4,72 \$

Au cours de la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, une charge de 1,0 million de dollars (1,9 million de dollars en 2022) a été comptabilisée dans l'état du résultat net au titre du régime d'options sur actions.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS RESTREINTES

La Société a attribué aux participants un nombre d'unités d'actions restreintes (les « UAR ») calculé selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'attribution. La charge au titre du régime d'UAR est évaluée à la juste valeur des UAR sous-jacentes à la date d'attribution et est passée en charges au cours de la période d'acquisition des droits. Le régime d'UAR offrira un nombre maximum d'actions ordinaires disponibles et réservées en vue de leur émission qui équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées en vue de leur émission aux termes du régime d'options d'achat d'actions. Les UAR font l'objet d'une attribution liée à l'écoulement du temps et un tiers du montant des UAR attribuées sera acquis à la condition que le participant soit au service de la Société chaque date d'anniversaire d'attribution des UAR, sur une période de trois ans à partir de la date d'attribution ou autre période n'excédant pas trois ans telle que déterminée par le conseil d'administration.

Selon les termes du régime d'UAR, les participants recevront, lorsque les UAR auront été acquises, des actions ordinaires nouvellement émises de la Société.

Le tableau suivant présente l'évolution des UAR au cours des périodes de 52 semaines à l'étude :

	2 septembre 2023	3 septembre 2022
En circulation à l'ouverture de l'exercice	2 000 716	625 491
Attribution	2 054 907	2 651 498
Acquisition	(1 421 566)	(231 453)
Renonciation	(755 729)	(1 044 820)
En circulation à la clôture de l'exercice	1 878 328	2 000 716

Au cours de la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, une charge de 2,8 millions de dollars (3,9 millions de dollars en 2022) a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net au titre du régime d'UAR.

Au 2 septembre 2023, 1 779 176 options d'achat d'actions et UAR (2 276 970 en 2022) pouvaient être émises.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

Le 1^{er} septembre 2019, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions pour les employés (le « RAAE ») pour attirer et fidéliser les employés et les administrateurs. Aux termes de ce régime, les employés et les administrateurs peuvent cotiser de 1 % à 5 % de leur revenu admissible, jusqu'à un maximum de 10 000 \$ sur une base annuelle, pour acheter des actions de la Société. De son côté, la Société offre une cotisation équivalant à 50 % de la cotisation personnelle du participant. Les actions achetées avec la cotisation de la Société sont acquises deux ans après la date de la cotisation. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour acheter des actions sur le marché libre, au nom des employés.

Le tableau qui suit présente l'évolution du RAAE pour les périodes de 52 semaines à l'étude :

	2 septembre 2023		3 septembre 2022	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Cotisations non acquises à l'ouverture de l'exercice	171 829	878 \$	70 498	523 \$
Cotisations	186 216	93	110 231	369
Acquisition	(11 283)	(3)	(8 900)	(14)
Cotisations non acquises à clôture de l'exercice	346 762	968 \$	171 829	878 \$

Au cours de la période de 52 semaines close le 2 septembre 2023, une charge de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars en 2022) a été comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net au titre du régime d'achat d'actions pour les employés.

20. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un résumé de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

Aux	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Débiteurs et autres montants à recevoir	(540) \$	2 761 \$
Stocks	3 603	7 434
Autres actifs courants	780	(224)
Créditeurs et charges à payer	(8 585)	(21 485)
Produits différés	(1 396)	406
	(6 138) \$	(11 108) \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Les transactions suivantes n'ont eu aucune incidence sur la trésorerie au cours des périodes de 52 semaines à l'étude :

Aux	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles non payées	- \$	184 \$
Entrées d'immobilisations incorporelles non payées	-	24
Capitalisation de charges d'amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation et de charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location compris dans les entrées d'actifs en cours de construction	-	2 061
Activités de financement		
Frais d'émission de débentures non payés	6 \$	- \$

Les éléments suivants ont eu une incidence en trésorerie sur les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour les périodes de 52 semaines à l'étude :

Aux	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Activités d'exploitation		
Paiements au titre de l'abandon de produits liés à l'offre sur demande	319 \$	- \$
Paiements versés aux fins de la réorganisation et autres coûts connexes ¹⁾	6 275	6 319

¹⁾ Les paiements versés aux fins de la réorganisation et autres coûts connexes se composent principalement des pénalités versées lors de la résiliation de contrats de location, des indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel payés ainsi que des honoraires de conseillers externes payés (se reporter à la note 6).

21. ENGAGEMENTS

Goodfood avait des engagements aux termes d'obligations contractuelles liées à des achats et à des services au titre de dépenses d'exploitation et d'investissement.

Le tableau suivant présente un résumé des engagements qui ne sont pas comptabilisés à titre de passif :

Aux	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Moins de un an	6 539 \$	9 236 \$
De 1 an à 5 ans	1 247	390
Plus de 5 ans	-	-
	7 786 \$	9 626 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

22. INSTRUMENTS FINANCIERS

Goodfood a déterminé que la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et autres montants à recevoir ainsi que des créditeurs et charges à payer avoisinait leur valeur comptable respective à la date des états consolidés de la situation financière en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Goodfood a déterminé que la juste valeur de sa dette avoisine sa valeur comptable, puisqu'elle porte intérêt à un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 4,50 %, soit un taux d'intérêt similaire à celui du marché pour des instruments financiers assortis de modalités et de risques similaires.

La Société a établi la valeur de ses débentures lors de leur émission à l'aide de données de niveau 3. Au 2 septembre 2023, la Société a déterminé que la juste valeur de ses débentures se chiffrait à environ 24,8 millions de dollars, montant qui a été déterminé en fonction de la valeur marchande.

23. RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie de même qu'aux débiteurs et autres montants à recevoir. La plupart des ventes nettes de la Société sont payées avant la livraison et, par conséquent, la principale exposition au risque de crédit lié aux ventes nettes provient du fournisseur de traitement de paiements. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société fait affaire avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La dette et la facilité de crédit renouvelable de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de flux de trésorerie associé aux variations des taux d'intérêt attribuables à la fluctuation des taux de base du prêteur. La Société a géré son risque de taux d'intérêt au moyen d'un swap de taux d'intérêt variable-fixe, lequel est arrivé à échéance en novembre 2021. Puisque les taux d'intérêt sur les débentures sont fixes, la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt sur ces instruments.

Analyse de sensibilité du risque de taux d'intérêt

Une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt du marché n'aurait pas eu d'incidence importante sur la perte nette de la Société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

La Société contrôle le risque associé à un manque de fonds en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et les dates d'échéance des passifs et engagements financiers existants, et elle gère activement son capital de façon à disposer de liquidités suffisantes pour financer ses charges générales et administratives, son fonds de roulement et ses dépenses d'investissement globales.

Pour gérer son risque de liquidité, la Société assure une révision constante de son exploitation et de l'ensemble de ses opérations pour réaliser des gains d'efficacité et afin de jeter les bases qui permettront de générer des flux de trésorerie positifs et une croissance rentable à long terme. La Société s'attend à disposer de liquidités suffisantes pour rembourser sa facilité de crédit à l'échéance, en novembre 2023.

Des facteurs économiques, financiers et relatifs à la concurrence future, de même que d'autres événements futurs sur lesquels la Société n'a aucun contrôle, pourraient influencer sur cette appréciation. L'appréciation que fait la direction de la liquidité pourrait s'en ressentir si la performance opérationnelle est inférieure à celle qui a été utilisée dans les prévisions de flux de trésorerie.

Gestion du capital

En matière de gestion de la structure du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités et sa croissance et d'offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements en titres de capitaux propres publics et privés, sur des débetures convertibles et sur des instruments d'emprunt à court et à long terme.

Le tableau suivant présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés aux dates indiquées :

2 septembre 2023					
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	17 993 \$	17 993 \$	17 993 \$	– \$	– \$
Dette ¹⁾	4 036	4 142	4 142	–	–
Débetures, composante passif	41 752	64 959	2 033	62 926	–
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	13 364	15 054	3 457	10 247	1 350
	77 145 \$	102 148 \$	27 625 \$	73 173 \$	1 350 \$
3 septembre 2022					
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	27 104 \$	27 104 \$	27 104 \$	– \$	– \$
Dette ¹⁾	11 743	12 086	12 086	–	–
Débetures, composante passif	27 469	45 220	2 282	42 938	–
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	69 209	79 773	11 024	40 807	27 942
	135 525 \$	164 183 \$	52 496 \$	83 745 \$	27 942 \$

¹⁾ Au 2 septembre 2023, un taux d'intérêt de 7,87 % (5,34 % en 2022) a été utilisé pour déterminer les versements d'intérêts estimés sur la tranche de la dette à taux variable de la Société.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 2 septembre 2023

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

24. PARTIES LIÉES

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Société ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société et comprennent l'équipe de direction et le conseil d'administration de la Société. Le chef de la direction et le président et chef de l'exploitation sont des membres du Conseil de la Société. Le chef de la direction est également le président du Conseil.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants comptabilisée dans la perte nette :

	Pour les périodes de 52 semaines à l'étude	
	2 septembre 2023	3 septembre 2022
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	2 290 \$	1 983 \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	2 189	2 931

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les administrateurs et les principaux dirigeants, les membres de leur famille et les sociétés sur lesquelles ils exercent une influence ou un contrôle important.

Dans le cadre de l'émission des débentures de 2028, 2 425 débentures ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 1 000 \$ la débenture. Dans le cadre de l'émission des débentures de 2027, 415 débentures ont été achetées par des membres du Conseil au prix de 1 000 \$ la débenture. Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

INFORMATION BOURSIÈRE

Actions inscrites à la : **Bourse de Toronto**

Symbole boursier : **FOOD**

Premier appel public à l'épargne : **2017**

Haut/bas sur 52 semaines: **0,83 \$ - 0,29 \$**

Cours de l'action le 21 novembre 2023 : **0,42 \$**

Nombre d'actions ordinaires en circulation au 2 septembre 2023: **76 525 507**

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Compagnie Trust TSX

AUDITEURS

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

CONSEILLER JURIDIQUE

Fasken Martineau DuMoulin LLP

RELATIONS INVESTISSEURS

IR@makegoodfood.ca

CONTACT MÉDIA

media@makegoodfood.ca

SIÈGE SOCIAL

4600 rue Hickmore
Saint-Laurent (Québec)
H4T 1K2

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Mardi le 16 janvier 2024

Assemblée virtuelle – Détails à venir



marché
goodfood



MARCHEGOODFOOD.CA

